

**Université de Montréal**

**Valeur intrinsèque de la nature et éthique environnementale : une critique de l'approche  
pragmatique**

**Par Gabriel Bordeleau Gervais**

**Département de Philosophie, Faculté des arts et des sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de  
M.A en philosophie option en enseignement au collégial**

**©, Gabriel Bordeleau Gervais, 19 Aout 2016**

## Résumé

Dans ce mémoire, nous étudierons la place que devrait occuper en éthique environnementale, la notion de valeur intrinsèque de la nature, et nous critiquerons l'approche pragmatique qui rejette cette dernière. Pour Bryan G. Norton, l'un des pères du pragmatisme en éthique environnementale, la notion de valeur intrinsèque est un frein à la mise en place de politiques publiques en environnement. Nous défendrons, au contraire, l'idée que cette notion peut jouer un rôle essentiel en éthique environnementale en servant de base commune à l'établissement de politiques pouvant lutter efficacement contre des problématiques mondiales en environnement. Pour ce faire, nous commencerons par présenter l'approche pragmatique et ses critiques des théories de la valeur intrinsèque de la nature. Dans un second temps, nous critiquerons certains aspects du pragmatisme pour montrer que cette approche possède des défauts pouvant être comblés par la notion de valeur intrinsèque. Le caractère inadéquat d'une approche purement pragmatique face à des enjeux mondiaux en environnement ayant été établi, nous articulerons finalement la notion de valeur intrinsèque de la nature telle que la conçoit J. Baird Callicott. Ce faisant, nous établirons la base métaphysique permettant de soutenir l'existence de ce type de valeur pour les espèces et nous montrerons, grâce à Willis Jenkins, qu'une approche pragmatique peut être compatible avec la notion de valeur intrinsèque de la nature, moyennant certains aménagements. La notion de valeur intrinsèque de la nature peut ainsi jouer un rôle crucial en éthique environnementale et il est de notre devoir de résister aux tentatives de marginalisation la visant.

**Mots clés :** Philosophie, Éthique environnementale, Pragmatisme, Valeur intrinsèque, Politique environnementale, J. Baird Callicott, Bryan G. Norton.

## **Abstract**

In this paper, we will study the place that the notion of intrinsic value in nature should take in environmental ethics and we will criticize pragmatism for rejecting the notion of intrinsic value. For Bryan G. Norton, one of the forefathers of environmental pragmatism, the notion of intrinsic value is an obstacle to the establishment of public environmental policies. Contrary to this belief, we will argue that this notion can play an essential part in environmental ethics as a common ground for establishing global politics able to respond to international environmental issues. For this purpose, we will first present the pragmatic approach and its arguments against the use of intrinsic value in nature. On this basis, we will then criticize some aspects of environmental pragmatism in order to show that this position is not flawless and that some shortcomings could be remediated with the use of the notion of intrinsic value in nature. The inadequacy of a purely pragmatic position in regard to global environmental threat having been shown, we will finally present the notion of intrinsic value in nature as conceived by J. Baird Callicott. This presentation will give us the essentials tools to establish the metaphysical foundation of the intrinsic value for species. We will finally show, with the help of Willis Jenkins position, that environmental pragmatism can be compatible with the use of intrinsic value in nature. Intrinsic value in nature can play a crucial role in environmental ethics and we should consequently resist to those who treat this notion as irrelevant.

**Key words:** Philosophy, Environmental ethic, Pragmatism, Intrinsic value, Environmental policies, J. Baird Callicott, Bryan G. Norton.

## Remerciements

L'écriture d'un mémoire de maîtrise est une étape dont je rêve depuis l'école primaire. Il est vrai qu'à l'époque, je me voyais dans la peau d'un savant fou, mais j'aime à penser que l'exercice de la philosophie retient l'essence de ce rêve d'enfant. Pour moi, être un philosophe, c'est bien sûr faire preuve d'une rigueur et d'une honnêteté intellectuelle à toute épreuve, mais c'est aussi avoir le courage d'explorer d'autres modes de pensée. De savant fou à philosophe, c'est la maturité et la rigueur qui s'installent, mais c'est le rêve qui se poursuit.

Je tiens tout particulièrement à remercier ma directrice de recherche, Dr Ryoa Chung, pour la justesse de ses commentaires, son approfondissement critique et son grand cœur. Sans elle, mon mémoire aurait été bien moins nuancé et mon écriture bien plus obscure. Je voudrais également remercier ma mère, Luce Bordeleau, pour l'inspiration que l'obtention de son grade de Docteur en psychologie m'a donnée, alors que je n'étais encore qu'un jeune enfant, pour son soutien indéfectible tout au long de mes études et pour son amour inconditionnel. Je tiens aussi à remercier mon père, François Gervais, qui a toujours encouragé ma curiosité et à travers ses histoires, m'a montré un monde plus grand que nature. Tout comme pour ma mère, son amour est incommensurable et aujourd'hui, bien que sa mémoire s'efface, l'image que j'ai de lui est pour moi éternelle. Finalement je remercie toutes les autres personnes qui me sont chères et qui se reconnaîtront certainement ici pour leur affection, leurs rires et pour avoir nourri mon imaginaire jusqu'à aujourd'hui et pour les temps futurs.

## **Table des matières**

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1 : L'APPROCHE PRAGMATIQUE EN ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE ...	10
1.1 LES BASES DE L'APPROCHE PRAGMATIQUE .....	11
1.2 LA CRITIQUE PRAGMATIQUE DE L'APPROCHE ÉCONOMIQUE ET DE L'APPROCHE DE LA VALEUR INTRINSÈQUE .....	16
1.3 LES CONSÉQUENCES DU PRAGMATISME EN ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE .....	21
CHAPITRE 2 : LES PROBLÈMES DE L'APPROCHE PRAGMATIQUE .....	26
2.1 LE DÉFI DE LA DIVERGENCE DES INTÉRÊTS.....	27
2.2 LE LOCALISME REMIS EN QUESTION .....	33
2.3 NORTON ET LE LOCALISME COMME SOLUTION AUX DIVERGENCES ENTRE LES PAYS .....	38
2.4 J. BAIRD CALLICOTT ET LA CRITIQUE DU FARDEAU DE LA PREUVE .....	41
2.5 L'ÉCO-PRAGMATISME, UNE APPROCHE VÉRITABLEMENT PLUS APPLICABLE ?.....	47
CHAPITRE 3 : L'APPROCHE DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA NATURE ET SES AVANTAGES .....	51
3.1 LA VALEUR INTRINSÈQUE INHÉRENTES DES ESPÈCES NON HUMAINES ET LA BIO-EMPATHIE ...	52
3.2 RÉPONSES AUX QUATRE PRINCIPALES CRITIQUES DE NORTON CONTRE LES APPROCHES DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA NATURE .....	62
3.3 LA PERTINENCE DE L'APPROCHE DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA NATURE .....	63
3.4 L'UNION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE INHÉRENTE DES ESPÈCES ET DE L'APPROCHE PRAGMATIQUE .....	73
3.5 LA VALEUR INTRINSÈQUE DE LA NATURE COMME SOLUTION AU PROBLÈME DE LA TEMPÊTE MORALE PARFAITE CAUSÉ PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	78
CONCLUSION .....	81
BIBLIOGRAPHIE .....	85

## **Introduction**

L'environnement est un sujet qui soulève aujourd'hui plus que jamais les passions des intervenants dans le domaine. Que l'on soit un simple citoyen ou un décideur politique, un expert ou un néophyte, tous semblent avoir une opinion sur un sujet qui est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Certains vont avoir un biais favorable au développement économique et minimiser l'impact de ce développement sur l'environnement, d'autres vont s'opposer farouchement à toute exploitation humaine de notre milieu naturel. Cette diversité de positions et d'opinions est d'autant plus problématique qu'elle concerne une ressource qui est commune et limitée. On parle ici de ressources, mais l'environnement est également le cadre dans lequel notre espèce a évolué et continue de le faire encore aujourd'hui. Les positions et les actions de nos concitoyens face à l'environnement vont avoir un impact sur le monde qui est le nôtre. La pollution d'une région n'affectera pas nécessairement cette dernière, mais une autre de par la nature des courants atmosphériques. Dans ce contexte, les choix d'une population vont avoir un impact réel sur les habitants d'une autre région aux valeurs et actions pourtant bien différentes. Même au sein d'une population en particulier, on trouve un ensemble d'intérêts et d'opinions divergents quant à l'attitude à adopter face à l'environnement. Ainsi, nous sommes dépendants de l'attitude des autres faces aux questions environnementales. Pas étonnant que les intervenants soient à ce point impliqués : il en va après tout de l'état du monde dans lequel nous vivons. Quand il s'agit d'une question aussi fondamentale, les désaccords peuvent devenir viscéraux et les gens ont tendance à ne porter attention qu'aux positions semblables aux leurs tout en rejetant le discours de leurs opposants.

Dans ce contexte, le domaine de l'éthique environnementale cherche à nous donner une ligne directrice, une manière d'appréhender la relation que devrait entretenir l'être humain avec

son environnement. Bien sûr, les philosophes ne sont pas eux non plus à l'abri de l'antagonisme que nous avons évoqué plus haut. C'est d'ailleurs ce constat qui vient guider le philosophe pragmatique Bryan G. Norton dans l'élaboration de sa pensée en environnement. En effet, ce dernier observe que les principaux courants en éthique environnementale que sont les théories de la valeur intrinsèque et de l'approche économique s'enferment dans un discours qui ignore les considérations des personnes ne partageant pas leur point de vue. Selon Norton, la solution à ce problème est le rejet de ces deux schèmes de pensée au profit d'une approche pragmatique en éthique environnementale. Celle-ci présente de nombreux avantages qui sont exposés dans le premier chapitre de ce mémoire. Cependant, nous ne pensons pas que la solution à l'isolement théorique que pratiqueraient, selon Norton, à la fois les tenants d'une approche de la valeur intrinsèque et économique doit passer à son tour par un rejet des théories rivales. Ainsi, si pour Norton nous ferions mieux d'écarter la notion de valeur intrinsèque du débat en éthique environnementale au profit d'un processus de consultation pragmatique, nous soutenons au contraire, que la notion de valeur intrinsèque peut constituer un outil essentiel dans la mise en place de politiques publiques.

Ce mémoire ne se positionne pas contre le pragmatisme dans son ensemble en éthique environnementale, mais uniquement contre la part du pragmatisme qui rejette la notion de valeur intrinsèque de la nature. Nous verrons même que la notion de valeur intrinsèque peut être compatible avec une approche pragmatique une fois que cette dernière accepte de ne pas la rejeter. Devant plusieurs systèmes éthiques, il est facile de penser qu'il serait avantageux de combiner les meilleurs éléments de chacun dans une seule approche, évitant de ce fait les défauts leur étant associés. Cependant, il est plus difficile de voir comment articuler cette alliance. Une approche en éthique forme un tout cohérent et les défauts associés à certains de leurs éléments sont souvent nécessaires au maintien de cette cohérence. Or, comme nous le verrons, l'approche

pragmatique en environnement est pluraliste. C'est-à-dire, qu'elle encourage la diversité des méthodes adoptées en éthique environnementale. Il ne nous reste donc qu'à démontrer que l'inclusion de la valeur intrinsèque de la nature entraîne plus de bénéfices que de problèmes et ainsi ouvrir la porte à l'association entre pragmatisme et valeur intrinsèque.

Pour atteindre cet objectif, nous avons organisé ce mémoire en trois chapitres. Le premier chapitre se concentre sur l'approche pragmatique qui est d'abord présentée de manière générale et dans un second temps en éthique environnementale. Ce chapitre présente les caractéristiques d'une éthique environnementale pragmatique et expose les critiques de la notion de valeur intrinsèque de la nature. Les forces de l'approche pragmatique seront présentées et nous comprendrons mieux ce que ses partisans reprochent à cette notion.

Le deuxième chapitre s'inscrit dans la foulée de la description de l'approche pragmatique faite précédemment pour développer une critique de cette approche en éthique environnementale. Nous profiterons de cette critique pour arguer que la notion de valeur intrinsèque de la nature permet d'échapper aux défauts révélés dans le pragmatisme. Ainsi, ce chapitre nous permettra d'asseoir l'utilité de la valeur intrinsèque de la nature tout en montrant que la forme actuelle du pragmatisme en éthique environnementale subit les coûts liés à l'absence d'un critère unificateur.

Finalement, le dernier chapitre nous permet, dans un premier temps, de présenter l'approche de la valeur intrinsèque inhérente des espèces telle que développée par le philosophe J. Baird Callicott. Puis, dans un deuxième temps, de répondre aux critiques pragmatiques vues au premier chapitre pour soutenir que la notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces a un rôle important à jouer en éthique environnementale. Enfin, ce chapitre nous permettra de montrer qu'une association entre pragmatisme et valeur intrinsèque est profitable aux deux approches grâce au concours de la pensée de Willis Jenkins et de Stephen Gardiner.



Notre thèse est donc claire, la notion de valeur intrinsèque de la nature a tout à fait sa place en éthique environnementale et son rejet ne comporte pas de bénéfices théoriques et pratiques en comparaison du coût philosophique et politique qu'engendre son exclusion.

## **Chapitre 1 : L'approche pragmatique en éthique environnementale**

En lisant le texte *Environmental Ethics and weak anthropocentrism*<sup>1</sup> du philosophe Bryan G. Norton, on découvre la première ébauche globale de la position de ce philosophe quant aux questions d'éthique environnementale. Dans cet article, Norton remet en question la position en éthique environnementale voulant que seuls les défenseurs d'une théorie non-anthropocentrique puissent participer à la protection de la nature. Par le fait même, il met en place les bases de ce qu'il qualifie d'éthique anthropocentrique faible. Cet anthropocentrisme faible, soutient-il, permet de protéger l'environnement tout en écartant l'édifice théorique, qu'il juge superflu et trop difficile à défendre, des positions non-anthropocentriques. Victime de cet élagage conceptuel, la notion de valeur intrinsèque de la nature est du même coup écartée.

Pris isolément, ce texte de Norton peut faire croire que le rejet de la notion de la valeur intrinsèque de la nature est fait un peu cavalièrement. Il faut bien comprendre que ce texte n'est que le début du cheminement philosophique de Norton, et qu'il développe dans ses écrits subséquents une approche pragmatique de l'éthique environnementale qui n'est pas sans avoir ses avantages. Mais l'intuition qui vient guider ce mémoire reste cependant la même : il ne faut pas rejeter l'utilisation de la notion de valeur intrinsèque de la nature sous peine de perdre un outil important dans la formulation et dans la mise en application de politiques environnementales. Bien que ce mémoire ne partage pas la même conclusion qu'une bonne part des pragmatistes quant à la pertinence théorique et l'utilité pratique de la valeur intrinsèque, il n'en demeure pas moins que ces philosophes ont développé un courant de premier plan en éthique environnementale. Le présent mémoire a beau être une critique de l'approche pragmatiste, il reste

---

<sup>1</sup> NORTON, B. G. (1984). «Environmental Ethics and Weak Anthropocentrism». *Environmental Ethics*, vol. 6, pp. 131-146.

que celle-ci doit s'appuyer sur une vision juste et honnête de ce courant de pensée philosophique. Aussi, la suite de ce chapitre sera consacrée à faire l'exposé des principales caractéristiques d'une philosophie pragmatique. Pour ce faire, nous commencerons par dire quelques mots au sujet des grands principes du pragmatisme « des origines », terme par quoi nous renvoyons au courant pragmatique en philosophie tel qu'il se présentait avant qu'il ne soit appliqué en éthique environnementale. Nous enchaînerons par une présentation de l'approche pragmatique en environnement telle que conçue par le philosophe Bryan J. Norton. Nous utiliserons également la critique que fait ce dernier de l'approche de la valeur intrinsèque et de l'approche économique afin d'améliorer notre compréhension des principales caractéristiques d'une approche pragmatique en éthique environnementale. Finalement, nous verrons que ces principales caractéristiques sont partagées par d'autres figures importantes du pragmatisme environnemental et constituent, par le fait même, une base adéquate à la critique que nous développerons au chapitre 2.

### 1.1 Les bases de l'approche pragmatique

Pour comprendre l'approche pragmatique en éthique environnementale, il est nécessaire de commencer par examiner les fondements de ce courant philosophique. Kelly A. Parker décrit le pragmatisme des origines, dans son texte *Pragmatism and Environmental Thought*<sup>2</sup>, comme étant dès ses débuts une philosophie de l'environnement. En effet, bien que les fondateurs du pragmatisme que sont Charles S. Peirce, William James, Josiah Royce, John Dewey et George Herberth Mead n'aient pas explicitement fait référence aux enjeux environnementaux qui nous préoccupent aujourd'hui, Parker soutient que les enjeux environnementaux soulèvent des questions inhérentes au pragmatisme : «The observations that the human sphere is embedded at

---

<sup>2</sup> PARKER, Kelly A. «Pragmatism and Environmental Thought», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.21

every point in the broader sphere, that each inevitably affects the other in ways that are often impossible to predict, and that values emerge in the ongoing transactions between humans and environments [...] are all central concepts for the pragmatists – as for many contemporary philosophers of environments»<sup>3</sup>. Bien entendu, les positions philosophiques de ces fondateurs du pragmatisme n'étaient pas identiques. Notre but n'est pas d'explorer toutes les variantes du pragmatisme, mais bien de brosser un portrait global de ce courant. À l'instar de Kelly Parker, il y a lieu d'identifier les points convergents du pragmatisme à ses débuts afin de mieux comprendre son application en éthique environnementale.

Le premier point commun identifié par Parker se manifeste par un rejet unanime d'une épistémologie fondationaliste. Ainsi, un pragmatiste rejette l'idée que l'on peut posséder une certitude absolue quant à la véracité d'une croyance. Le monde physique de l'expérience est en changement constant et ce changement fait en sorte que nos croyances peuvent, au mieux, être suffisamment stables pour nous permettre de comprendre le monde qui nous entoure à un moment donné, mais cette même compréhension est sans cesse remise en question par l'expérience changeante du monde. Il n'existe donc pas de concept clair et immuable qui soit à l'abri de cette remise en question, la connaissance devenant une quête de certitude plus grande, mais jamais absolue. Un philosophe qui en viendrait à oublier que l'absolu est inatteignable s'engage dans un combat perdu d'avance pour l'universalité et la permanence d'un concept. Dans cette première caractéristique du pragmatisme des origines, on retrouve une critique semblable à celle que les pragmatistes contemporains spécialisés en éthique environnementale – nous les nommerons « éco-pragmatistes » pour le reste de ce texte – adressent aux utilisateurs d'un concept tel que celui de la valeur intrinsèque de la nature : vouloir à tout prix défendre l'utilité et

---

<sup>3</sup> PARKER, Kelly A. «Pragmatism and Environmental Thought», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.21

la pertinence absolue d'un concept en éthique environnementale peut détourner le débat en l'orientant vers la quête perdue d'avance d'une vérité illusoire.

Le deuxième trait commun au pragmatiste du début souligné par Parker est directement lié au premier. Si l'on accepte qu'un concept ne peut pas s'appliquer de manière universelle tant dans le temps que dans l'espace, il en découle que ce concept, une fois formulé, va pouvoir uniquement s'appliquer de manière juste et efficace à une époque et à un lieu précis. Dans cette perspective, affirmer la véracité dudit concept revient à réconcilier temporairement une situation changeante à un concept qui pour sa part est figé dans le temps et l'espace. Ainsi, dire d'un concept qu'il est vrai revient à dire que nous avons temporairement réussi cette réconciliation. Mais, soutenir qu'il est absolument vrai revient à affirmer qu'il n'aura jamais besoin d'un ajustement devant de nouvelles situations. Il est possible que nous puissions atteindre un tel objectif – du moins temporairement – mais l'incertitude liée à un monde en constant changement fait en sorte qu'il existera toujours la possibilité qu'un fait nouveau vienne faire douter de ce qui était considéré comme acquis<sup>4</sup>. On trouve encore une fois les prémisses d'une critique des éco-pragmatistes à l'endroit des partisans de la valeur intrinsèque de la nature : chercher à établir la prééminence d'un concept particulier en éthique environnementale est faire fi du fait qu'un concept fixe ne peut répondre à toutes les situations pouvant survenir tant aujourd'hui qu'à l'avenir. Une conception adéquate de la valeur intrinsèque de la nature serait, dans cette perspective, condamnée à devenir plus ou moins rapidement obsolète. Il découle naturellement de cette conclusion pragmatiste qu'il serait malavisé de construire une éthique environnementale dépendant trop fortement d'un concept fixe qui ne durera qu'un temps et, à plus forte raison, si ce concept fait l'objet d'autant de débats que celui de la valeur intrinsèque de la nature.

---

<sup>4</sup> PARKER, Kelly A. «Pragmatism and Environmental Thought», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.24

Enfin, comme troisième point commun entre les pragmatistes, que ce soit ceux des origines ou encore nos éco-pragmatistes contemporains que nous verrons plus loin dans ce chapitre, tous partagent une vision pluraliste du monde. Kelly A. Parker nous dit que ce pluralisme s'exprime avant toute chose en éthique par un retournement conceptuel. En effet, un pragmatiste en éthique ne se demandera pas ce qui doit être désiré d'un point de vue purement spéculatif pour ensuite construire une éthique sur cette base. Un pragmatiste se demandera plutôt ce que désirent dans les faits les êtres humains et pour quelles raisons. Le pragmatiste part ainsi de la multiplicité du monde pour construire un système éthique qui évoluera aux côtés des expériences humaines<sup>5</sup>. Un tel système qui essaie d'établir de manière universelle ce qui est juste ou injuste et cherchant à déterminer une fois pour toutes ce qu'est le bien, est condamné à devoir se confronter un jour ou l'autre à une problématique à laquelle il ne pourra pas répondre, soutient Parker. Faute de pouvoir tenir compte des nouveaux défis et des changements de valeurs apparus au fil des années, une théorie éthique cherchant à être universelle paraîtra invariablement archaïque aux générations suivantes<sup>6</sup>. Voilà pourquoi un pragmatiste rejettera les absolus et maintiendra qu'aucun ensemble de concepts éthiques ne peut servir de fondement définitif dans l'évaluation de nos actions morales. Cette caractéristique du pragmatisme nous permet encore une fois de voir comment a pu naître le rejet du concept de la valeur intrinsèque de la nature chez les éco-pragmatistes.

Non seulement le monde évolue-t-il sans cesse, mais en plus les êtres humains habitant ce monde n'évoluent pas tous de la même manière. L'influence du langage et de la culture est probante sur le développement des valeurs humaines<sup>7</sup>. Le philosophe éco-pragmatiste Bryan G. Norton soutient d'ailleurs qu'à travers le langage, l'être humain construit son expérience du

---

<sup>5</sup> PARKER, Kelly A. «Pragmatism and Environmental Thought», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.26

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p. 108

monde; différentes langues construiront différents mondes habités par des citoyens distincts possédant des valeurs qui leur sont propres<sup>8</sup>. Si l'on accepte cette influence primordiale de la langue sur la construction du monde, alors la position pluraliste des pragmatistes s'en retrouve renforcée. Ce n'est plus seulement le temps et l'accumulation d'expériences qui rendraient obsolète un ensemble fixe de concepts en éthique, puisque l'évolution du langage au sein de chaque culture humaine participerait également à cette obsolescence. Un pragmatiste voit le monde à travers le prisme du pluralisme et cette vision repose principalement sur l'interrelation des perceptions et des expériences humaines. Une éthique viable doit tenir compte de ces interrelations. Pour ce faire, un pragmatiste va développer une solution pratique à chaque problème éthique en tirant les éléments de réponses des valeurs culturelles les plus répandues dans la société concernée, ajoute Jenkins<sup>9</sup>. Cette réponse est orientée vers la mise en place de politiques publiques efficaces, soutiennent les pragmatistes, car au lieu de tenter d'imposer de nouvelles valeurs aux différents acteurs de la société – entreprise hasardeuse s'il en est – elle fait en sorte que toutes les parties impliquées se rejoignent par l'entremise de valeurs communes. Une politique publique ainsi mise en place fera moins l'objet de contestation et pourra conséquemment être appliquée plus rapidement tout en ayant une portée plus large qu'une politique faisant face à l'opposition d'une part de la société. Le pragmatisme ne viendra pas réinventer la roue, nous dit Norton, et c'est justement pourquoi cette approche fonctionne: «Pragmatism works because it simply encourages us to develop methods that have always worked, to seek truth by pooling the community's experience.»<sup>10</sup>. Une politique pragmatiste est développée à partir de la somme des expériences communes identifiées dans les communautés

---

<sup>8</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p. 108

<sup>9</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform». *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, p.52

<sup>10</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p. 113

concernées (nous parlons ici du processus de consultation pragmatique). Sa force repose sur la diversité d'opinions et de croyances que l'on trouve dans chaque communauté humaine; cette force serait cependant vaine sans la volonté d'agir qui vient unir les membres d'une communauté sur la base des meilleures évidences disponibles au moment de la mise en place de cette politique<sup>11</sup>. Dans un tel mode de fonctionnement pragmatique, les désaccords ne sont pas impossibles – autant dire en fait qu'ils sont plus que probables – mais ils ne paralyseront pas l'action. Les décisions prises seront simplement conçues de manière à réduire autant que faire se peut l'impact des éléments incertains jusqu'à l'émergence de nouvelles données de l'expérience entraînant de nouvelles prises de décision de la communauté<sup>12</sup>. Le pragmatisme ne peut pas prétendre offrir de solution définitive à une question ou à un problème particulier, tel n'est d'ailleurs pas son but : le monde est constamment en évolution et, conséquemment, les réponses données à un problème particulier devront non seulement évoluer de pair avec la problématique à laquelle elles doivent faire face, mais en plus accepter que, même prises isolément dans le temps, ces réponses ne pourraient pas être parfaites.

## 1.2 La critique pragmatique de l'approche économique et de l'approche de la valeur intrinsèque

L'approche pragmatique de Norton n'est cependant pas la seule en éthique environnementale. En effet, on peut identifier deux autres grandes familles. Ces deux familles sont celles de l'approche économique et de l'approche de la valeur intrinsèque de la nature. Norton nous parle tant dans son texte *Biodiversity and environmental value : in search of a universal earth ethic*<sup>13</sup> que dans son livre *Sustainability: a philosophy of adaptive ecosystem*

---

<sup>11</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». The University of Chicago Press, p. 113

<sup>12</sup> Idem

<sup>13</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». Biodiversity & Conservation, Vol.9, pp. 1029-1044.



*management*<sup>14</sup> de ces deux grandes familles comme dominant actuellement le champ des débats concernant l'environnement. Dans le premier titre mentionné précédemment, Norton nous décrit ces deux grandes familles et met en lumière leur défaut commun avec comme toile de fond les discussions entourant la formulation des principes qui seront établis dans la *Earth Charter*<sup>15</sup>, une déclaration voulant établir des idées communes concernant l'environnement et sa protection. Dans le second titre publié en 2005, cette description des deux grandes familles passe par le désir de l'auteur de montrer les défauts des théories rivales pour mieux défendre son approche pragmatique.

Pour l'approche économique, les valeurs environnementales ne sont qu'une des multiples formes que prennent les valeurs économiques<sup>16</sup>. Ainsi, pour cette approche, chaque aspect du monde naturel a une valeur qui est uniquement instrumentale; toute valeur que nous serions tentés d'attribuer à une autre espèce ou à un milieu naturel ne serait pas différente de celle que nous attribuerions à un bien de consommation<sup>17</sup>. Une des tâches des institutions publiques devant mettre en place des politiques concernant l'environnement revient donc, dans cette perspective, à déterminer, malgré l'absence d'un marché, les préférences humaines concernant l'environnement<sup>18</sup>. Cette approche est de toute évidence anthropocentrique, puisqu'elle met de

---

<sup>14</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». The University of Chicago Press, 578 p.

<sup>15</sup> «The Earth Charter is an ethical framework for building a just, sustainable, and peaceful global society in the 21st century. It seeks to inspire in all people a new sense of global interdependence and shared responsibility for the well-being of the whole human family, the greater community of life, and future generations. It is a vision of hope and a call to action.» Dans <http://earthcharter.org/discover/>, consulté le 17 avril 2016.

<sup>16</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1031

<sup>17</sup> Par exemple, la valeur d'une espèce, pour un partisan de l'approche économique, peut être déterminée à l'aide de la somme d'argent que la société serait prête à dépenser pour préserver son existence. Cette somme d'argent peut par la suite être comparée à celle que la société est prête à verser pour la construction d'un immeuble qui empièterait sur l'espace de conservation de l'espèce en question. Si la société est prête à payer davantage pour l'existence d'une espèce que pour la construction d'un immeuble alors, celle-ci sera protégée. Si au contraire la valeur monétaire accordée à l'espèce est inférieure à celle du projet de construction alors, c'est ce projet qui sera priorisé.

<sup>18</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1031

l'avant les intérêts humains et subordonne la nature à ceux-ci. Dans une approche anthropocentrique, la nature n'a de valeur que par son utilité pour l'espèce humaine, sans plus. De l'autre côté du spectre, on trouve la deuxième grande famille d'approches dominant les débats en environnement : celles basées d'une manière ou d'une autre sur la valeur intrinsèque de la nature. Les partisans d'une approche basée sur la valeur intrinsèque de la nature soutiennent qu'un ou plusieurs composants naturels – que ce soit un écosystème, une espèce ou un individu – possèdent une valeur qui leur est propre<sup>19</sup>. La valeur intrinsèque ne dépendrait donc pas de l'utilité qu'aurait un élément naturel pour l'être humain. Cette caractéristique en fait une approche qui est non-anthropocentrique et dont le langage théorique s'oppose naturellement à l'approche dite économique. L'approche économique en environnement, comme incarnation d'une approche anthropocentrique sans nuance, a participé à définir les théories de la valeur intrinsèque de la nature en opposition aux moyens d'évaluation pris par l'approche économique<sup>20</sup>. Le résultat, nous dit Norton, est un salmigondis où les partisans d'une approche basée sur la valeur intrinsèque de la nature vont développer des arguments montrant l'inadéquation de l'approche économique quant au traitement de la valeur inhérente au monde naturel, mais qui seront formulés de telle sorte que lesdits arguments ne puissent franchir le mur disciplinaire et restent donc sans effet sur les partisans de l'approche économique<sup>21</sup>. Les tenants de l'approche économique, quant à eux, vont soit considérer les arguments concernant la valeur intrinsèque de la nature comme étant insensés, soit adapter ceux-ci à leurs schèmes de pensée, réduisant du coup la valeur intrinsèque perçue de la nature à une somme d'argent que les citoyens d'un pays seraient

---

<sup>19</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1031

<sup>20</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.165

<sup>21</sup> Idem

prêts à déboursier pour la simple existence d'une espèce ou d'une entité naturelle<sup>22</sup>. Le problème souligné par Norton est clair : les deux théories sont piégées dans une confrontation qui se révèle vaine de par leur incapacité à se comprendre.

Bien qu'en opposition directe, les deux théories dominantes concernant les questions environnementales partagent quatre caractéristiques qui se révèlent être des défauts que dénonce le pragmatisme de Norton. La première caractéristique commune soulignée par Norton est la distinction faite par les deux théories entre la valeur instrumentale et la valeur intrinsèque, les entités naturelles étant ensuite classées dans l'une ou l'autre de ces catégories selon que l'on soit un théoricien de la valeur intrinsèque ou un économiste<sup>23</sup>. Les deux théories s'accordent à dire que les entités ayant une valeur non-instrumentale doivent avoir un statut moral particulier, mais ne s'entendent pas sur ce qui possède un tel statut. Dans tous les cas, cette distinction coupée au couteau simplifierait outrancièrement la valeur que l'on trouve dans les entités naturelles en ne laissant qu'une alternative : soit une chose possède une valeur inhérente, soit elle n'en possède pas du tout<sup>24</sup>. Pour Norton, ce premier défaut peut être rattaché au monisme de ces deux approches : en voulant rassembler toutes les variables sous une seule et même théorie, les tenants de la valeur intrinsèque et de l'économisme en viennent à simplifier une réalité plus complexe.

La deuxième caractéristique, comme la première, provient d'une dichotomie qui, cette fois, s'exprime dans la prise en compte de la nature comme un ensemble d'entités ou d'objets naturels à protéger ou, dans le cas de l'approche économique, à exploiter. Au lieu de prendre en compte avant tout les processus dynamiques et les changements émergents au fil du temps au sein des processus naturels – comme le fait un pragmatiste – l'accent est mis sur un débat concernant

---

<sup>22</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.165

<sup>23</sup> Idem p.181

<sup>24</sup> Idem p.182

l'objet naturel devant être protégé<sup>25</sup>. Ainsi nous dit Norton, «Protection is assumed to be protection of items in an inventory: should we try hardest to save genes? Individuals? Populations? Species? Ecosystems?»<sup>26</sup>. Par exemple, on se demanderait si l'on doit prioriser la protection d'une espèce au lieu d'une autre sans s'attarder à la place qu'occupe cette espèce dans les processus environnementaux concernés, et si cette place doit être préservée.

La troisième caractéristique commune réside dans le fait que l'approche économique, tout comme l'approche de la valeur intrinsèque, est moniste. Ce monisme fait en sorte que pour les partisans de l'approche économique tout comme ceux de l'approche de la valeur intrinsèque, il y a ultimement un seul type de valeur méritant d'influencer nos décisions concernant l'environnement<sup>27</sup>. Pour un pragmatiste comme Norton, ce monisme confinerait la diversité des valeurs à une préconception théorique néfaste. Finalement, la quatrième caractéristique commune qu'identifie Norton a trait au fait que ni la valeur intrinsèque de la nature ni la valeur monétaire de l'approche économique ne s'ajustent et ne s'adaptent aux particularités d'une communauté donnée ou d'un lieu spécifique<sup>28</sup>. L'approche économique, en exprimant monétairement toute valeur, rend celles-ci interchangeables. Or, la valeur spécifique d'un lieu n'est pas traduite dans la valeur uniforme de l'argent, car elle devient simplement une unité de mesure interchangeable et homogène. Il en serait de même pour la valeur intrinsèque, pense Norton : en dirigeant l'attention sur la valeur qu'une entité a en soi, on évacue la valeur émergeant des interrelations entre l'entité en question et son milieu, et ce, tant sur le plan de la culture humaine locale que sur le plan de l'écosystème<sup>29</sup>. Cette quatrième caractéristique ferait en sorte que la valeur utilisée dans les deux

---

<sup>25</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.182

<sup>26</sup> Idem

<sup>27</sup> Idem p.183

<sup>28</sup> Idem

<sup>29</sup> Idem

théories dominantes est inévitablement abstraite et déconnectée du particularisme local<sup>30</sup>. Nous reviendrons sur ces caractéristiques au deuxième chapitre pour montrer que l'analyse qu'en fait Norton peut être ouverte à la contestation.

### 1.3 Les conséquences du pragmatisme en éthique environnementale

Le but du présent chapitre étant de montrer l'approche pragmatique et ses critiques des approches basées sur la valeur intrinsèque, voyons maintenant la présentation des conséquences que l'on peut tirer du rejet des quatre caractéristiques vues au paragraphe précédent. Tout d'abord, en rejetant la dichotomie faite entre valeur intrinsèque et valeur instrumentale, on évite le piège réductionniste qui nous oblige à classer les entités naturelles soit comme ayant une valeur intrinsèque, soit comme n'en possédant aucune. On ouvre par le fait même la possibilité de prendre en compte la multiplicité des valeurs non-instrumentales pouvant émerger de nos relations avec une entité naturelle, par exemple les valeurs esthétiques ou spirituelles. Parallèlement, la présence de ces dernières n'exclut plus la valeur instrumentale que peut posséder une même entité tant pour l'être humain que pour d'autres espèces, puisque l'obligation de classification restreinte imposée par la dichotomie instrumentale/intrinsèque n'est plus requise<sup>31</sup>. Norton reconnaît que l'approche du philosophe J. Baird Callicott échappe également à cette dichotomie malgré son utilisation de la valeur intrinsèque. En effet, ce dernier contourne la difficulté en soutenant que la valeur intrinsèque d'une entité naturelle est reconnue par l'esprit humain<sup>32</sup>. Ces entités ne se voient plus posséder une valeur en soi, mais elles possèdent certainement une valeur pour elle-même qui est reconnue par un observateur conscient qu'est l'être humain. Nous reviendrons plus en détail au chapitre 3 sur cette conception développée par

---

<sup>30</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.183

<sup>31</sup> Idem p.187

<sup>32</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird CALLICOTT, dir., «In Defense of the Land Ethic, Essays in Environmental Philosophy», *State University of New York Press*, 1989, p.151

Callicott que Norton désigne sous le nom de valeur inhérente – une forme que peut prendre la valeur intrinsèque de la nature – pour montrer comment une approche utilisant cette base en éthique environnementale peut palier aux défauts et aux problèmes surgissant de l’approche pragmatique que nous verrons au prochain chapitre.

Le rejet de la deuxième caractéristique suppose que l’on s’écarte du chemin de la catégorisation des objets naturels pour se tourner vers une approche pluraliste mettant l’accent sur l’impact prévisible dans le temps du développement de diverses politiques environnementales concernant des lieux spécifiques tant sur le milieu naturel que sur le plan social<sup>33</sup>. La mise en place d’une politique environnementale deviendrait un exercice de projection dans le temps servant à déterminer l’action qui permettrait le mieux de protéger l’environnement en harmonie avec les valeurs sociales d’une communauté spécifique. Cette mise en évidence des processus naturels et de leurs interrelations soulignerait une nouvelle valeur environnementale : la créativité naturelle<sup>34</sup>. Cette valeur souligne le fait, nous dit Norton, que les êtres humains et leurs cultures font partie intégrante d’un système écologique en constante évolution. Appliqué aux politiques sur la biodiversité, un tel mode de pensée axerait les mesures mises en place sur les processus ayant mené une espèce à l’existence et à son maintien dans sa niche écologique au lieu d’actions visant l’espèce elle-même<sup>35</sup>. Comme nous le verrons au chapitre 3, bien que Norton présente la notion de créativité naturelle comme étant une nouvelle valeur, celle-ci partage des aspects significatifs de la valeur intrinsèque de la nature. Pour un tenant de l’approche pragmatique, il est essentiel de penser la mise en place des politiques publiques à partir d’une grande variété de critères orientés vers les processus naturels et les spécificités culturelles locales.

---

<sup>33</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.188

<sup>34</sup> Idem

<sup>35</sup> Idem

L'abandon de la troisième caractéristique, c'est-à-dire l'abandon du monisme, se fait tout naturellement au profit de l'adoption du pluralisme. Enfin, le rejet de la quatrième caractéristique, soit les évaluations abstraites et désolidarisées d'un contexte spécifique, permet de mettre l'accent sur l'importance du localisme<sup>36</sup>. Norton argue en effet qu'en se détachant de l'obligation de traduire toutes les valeurs par un dénominateur commun, il deviendrait possible aux spécificités locales de mieux se faire entendre parmi les voix plus imposantes des grands groupes d'intérêt industriel<sup>37</sup>. Avec le localisme, l'insistance est mise sur la culture et les besoins locaux; les politiques développées seront spécifiques à chaque communauté. À travers la critique des quatre aspects problématiques des approches rivales, Norton établit ainsi les quatre caractéristiques principales d'une approche pragmatique : son pluralisme, son localisme, son rejet d'une catégorisation figée et définitive ainsi qu'un intérêt marqué pour les processus naturels en lieu des entités elles-mêmes.

D'un point de vue pragmatique, il faut délaissier pour le moment l'objectif d'unification des valeurs environnementales pour se concentrer sur la mise en place d'une méthode efficace de prise en compte des valeurs impliquées dans les décisions politiques concernant l'environnement<sup>38</sup>. Le problème principal du monisme et de l'approche de la valeur intrinsèque est que celle-ci ne permettrait pas d'agir de manière décisive à court terme; les décisions au niveau des politiques environnementales ne pourraient être prises qu'au moment où les théoriciens atteindraient l'objectif ultime d'une éthique unifiée<sup>39</sup>. Considérant tous les débats qui entourent encore la question aujourd'hui, Norton préfère miser sur une approche pluraliste permettant de contourner ce problème. Norton n'est pas seul dans sa défense du pragmatisme : le

---

<sup>36</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.189

<sup>37</sup> Idem

<sup>38</sup> Idem p.190

<sup>39</sup> NORTON, B. G. «Integration or Reduction: Two Approaches to Environmental Values», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.191

philosophe Anthony Weston prend lui aussi position en faveur d'une approche pluraliste en soulignant que les idées éthiques sont, de par leur nature, en évolution constante et sont influencées dans cette évolution par le contexte historique, social, culturel et géographique<sup>40</sup>. Un autre philosophe pragmatiste, Andrew Light, soutient également que le pluralisme est une composante essentielle du pragmatisme<sup>41</sup>. Light va lui aussi souligner qu'il est essentiel de ne pas concentrer nos efforts publics à débattre sur des questions qu'il juge abstraites comme celle de la valeur intrinsèque de la nature. Ce n'est pas que les réponses à ces questions soient sans importance, mais plutôt que l'urgence d'agir pousse à reléguer la résolution de celles-ci au second plan, c'est-à-dire là où elles ne peuvent pas entraver la prise de décision ou décourager des actions que tous s'entendent pour désigner comme positives<sup>42</sup>. Un exemple donné par Light d'une telle entreprise se trouve à être celui de la restauration d'un milieu naturel. Pour Light, il est important que les philosophes pratiquant l'éthique environnementale puissent assurer les biologistes et les activistes impliqués dans un tel projet du soutien de leurs actions sans qu'il soit nécessaire de mettre un frein à leur enthousiasme par des considérations telle que l'impossibilité ontologique de réellement restaurer un milieu naturel<sup>43</sup>. Les grands axes du pragmatisme de Norton dévoilé par l'examen de quatre caractéristiques communes aux approches de la valeur intrinsèque et économique ainsi que de ce qu'implique leur rejet ne sont pas exclusifs à la pensée de Norton au sein du courant pragmatiste. Les grandes orientations que nous avons examinées dans ce chapitre sont partagées par d'autres tenants de l'éco-pragmatisme et peuvent donc être considérées comme représentatives de ce courant de pensée et nous permettent de fonder

---

<sup>40</sup> WESTON, Anthony. «Before Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.139

<sup>41</sup> LIGHT, Andrew. «Compatibilism in Political Ecology», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.161

<sup>42</sup> Idem p.174

<sup>43</sup> Idem p.175



solidement notre critique des défauts et des problèmes pouvant surgir dans une approche pragmatique en éthique environnementale dans le prochain chapitre.

## **Chapitre 2 : Les problèmes de l'approche pragmatique**

Le premier chapitre de ce mémoire nous a permis de tracer les grandes lignes de l'approche pragmatique en éthique environnementale. Cette esquisse nous laisse en main une position solide et séduisante, notamment par les avancées qu'elle promet sur le plan des politiques environnementales. Or, tout comme les éco-pragmatistes se font un devoir de souligner les défauts des approches rivales que sont les théories de la valeur intrinsèque et de l'approche économique, il nous faut à notre tour souligner les défauts et les manques de l'approche pragmatique. Pour ce faire, nous commencerons par exposer les problèmes liés à l'aspect à la fois pluraliste et localiste de l'approche pragmatique en éthique environnementale. Dans un deuxième temps, nous soutiendrons contre Norton que le pragmatisme n'est pas une solution adéquate à la divergence entre les pays sur la question environnementale. Puis, dans un troisième temps, nous verrons la critique que Callicott adresse à l'approche pragmatique qui ferait reposer le fardeau de la preuve sur les groupes voulant défendre l'environnement. La prétention de supériorité de l'approche pragmatique par rapport à celle de la valeur intrinsèque de la nature ayant été contestée, nous remettrons finalement en question le fait que le pragmatisme, qui se veut une approche orientée vers la mise en application des prises de position théorique en éthique environnementale, atteint mieux cet objectif que l'approche de la valeur intrinsèque de la nature. Ces divers éléments de l'argumentaire nous permettront d'avancer que certains sacrifices demandés par une bonne partie des éco-pragmatiques ne sont ni nécessaires ni souhaitables, ce qui nous mènera au dernier chapitre de ce mémoire qui s'emploiera à exposer les avantages de l'utilisation de la valeur intrinsèque de la nature en éthique environnementale.

## 2.1 Le défi de la divergence des intérêts

Notre révision des failles que peut présenter la position pragmatique débute ainsi par une réflexion sur la relation entre les théories en éthique environnementale et les individus ou groupes d'intérêt concernés par leur application. En effet, toute théorie éthique, aussi juste et bien construite soit-elle au niveau de la théorie idéale prenant pour acquis la conformité des agents aux principes édictés, se verra confrontée dans son application non-idéale au problème des « intérêts divergents ». J'entends par cette notion le fait que la diversité humaine engendre une diversité comparable d'intérêts et que ces derniers vont conséquemment inévitablement diverger. Cette divergence des intérêts devient potentiellement problématique en situation non-idéale car il est alors possible que les agents ne se conforment pas aux principes édictés et choisissent plutôt de poursuivre leurs intérêts. Le philosophe John Rawls aborde cette question à travers la notion de théorie idéale et théorie non idéale. Une théorie d'un monde idéal repose sur une présupposition majeure : elle assume que tous les acteurs concernés dans la société sont prêts et acceptent d'agir en vertu des principes élaborés et choisis par les théoriciens<sup>44</sup>. Ce critère d'obéissance des individus ou des états aux principes choisis, fait en sorte qu'en contexte idéal il est tout simplement impossible qu'un enjeu tel que la divergence d'intérêts des partis impliqués viennent contrecarrer la mise en place de politiques environnementales répondant aux principes de justice établis préalablement. En contexte idéal, la possibilité que des individus ou des regroupements d'individus agissent en vertu de leurs intérêts et non des conventions préalablement établies, n'est pas envisageable. Alors qu'au contraire, dans un contexte non idéal, les acteurs concernés ne collaboreront pas nécessairement entre eux et ils pourront refuser d'agir selon les principes éthiques élaborés. En contexte non idéal, un élément tel que l'existence d'intérêts divergents peut

---

<sup>44</sup> WENAR, Leif. «John Rawls», *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Winter 2013 Edition, Edward N. Zalta (ed.), [En ligne], <http://plato.stanford.edu/archives/win2013/entries/rawls>.

faire en sorte que les entités confrontées à un enjeu choisissent non seulement de ne pas coopérer, mais également de ne pas respecter les principes préalablement établis.

Sans qu'il ne soit nécessaire de se prononcer sur les autres sphères de la société, l'histoire récente en matière environnementale nous permet d'affirmer que, entre les deux extrêmes que sont un monde idéal et un monde non idéal, nous nous situons largement dans le spectre d'un monde non idéal. Les exemples illustrant que nous sommes dans un contexte non idéal sont nombreux et, sans qu'il soit nécessaire d'en faire une liste exhaustive, nous pouvons tout d'abord citer les nombreux échecs de la communauté internationale à mettre en place et à faire respecter un accord destiné à lutter contre les changements climatiques. Une autre illustration de ce contexte non idéal peut être trouvée dans les débats entre promoteurs immobiliers et écologistes lorsque vient le temps de déterminer le type de protection qui doit être accordé à des milieux riches sur le plan de la biodiversité. Edward Schiappa fait à ce sujet une analyse intéressante du débat ayant eu lieu aux États-Unis dans les années 1990 sur la définition d'un milieu humide et sur ce qui conséquemment devrait être protégé du développement urbain<sup>45</sup>. Finalement, le retrait en 2014 de la baleine à bosse du Pacifique Nord de la liste canadienne des espèces menacées suite à une décision gouvernementale<sup>46</sup> et permettant de ce fait, la construction d'un port pétrolier dans leur habitat est un bon exemple d'une situation où les intérêts d'une industrie viennent primer sur les normes préalablement établies. Or, comme le reconnaît d'ailleurs Bryan G. Norton dans son livre *Sustainability : a philosophy of adaptive ecosystem management*, l'approche des éco-pragmatistes requiert que les individus et les groupes d'intérêts locaux aient la volonté de

---

<sup>45</sup> SCHIAPPA, Edward. «Towards a Pragmatic Approach to Definition: “Wetlands” and the Politics of Meaning», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp.209-230.

<sup>46</sup> SHIELDS, Alexandre. «Ottawa favorise le pétrole au détriment des baleines», *Le Devoir*, 23 avril 2014, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/406224/pipeline-northern-gateway-ottawa-favorise-le-petrole-au-detriment-des-baleines> (Page consultée le 28 novembre 2015)

coopérer. Ajoutons que cette volonté de coopérer doit réussir à s'exercer malgré la divergence des intérêts entre les partis impliqués. En parlant du localisme de son approche, il dira même : «What holds the community together, of course, is a shared commitment to act, and to act on the best scientific evidence available at the time when action is required»<sup>47</sup>. Mais que se passe-t-il si, comme nous le voyons trop souvent en raison du problème des intérêts divergents, la communauté consultée ne partage pas entièrement cette envie, non seulement d'agir, mais d'agir sur la base des meilleures connaissances scientifiques du moment? Il semblerait que dans une telle situation, l'attrait de l'approche inclusive propre à l'éco-pragmatisme se trouve contrecarré par un désaccord sur ce qui constitue les meilleures connaissances scientifiques du moment – les climatosceptiques en sont un bon exemple – désaccord qui se verra exacerbé par la divergence des intérêts d'un des partis impliqués. En effet, si une vaste majorité des données scientifiques pointent dans une direction qui se révèle contraire aux intérêts de certains groupes, alors ceux-ci seront plus aisément tentés de soutenir que lesdites données sont erronées ou sujettes à d'autres interprétations, et ce, même si les positions rivales au consensus ne sont pas corroborées par les faits. La rationalité scientifique est tributaire des experts qui la mettent en œuvre; à partir du moment où l'entreprise scientifique est un produit de l'esprit humain et en tant que tel soumis au dictat des individus y participant, il devient normal de constater un biais dans certaines recherches. Ce biais peut, par exemple, s'exprimer dans l'étendue des données analysées ou même dans la question de recherche ayant été choisie. Ainsi, il n'est pas nécessaire de faire appel à ce que l'on pourrait nommer de la mauvaise science pour introduire un désaccord quant à ce qui constitue «the best scientific evidence available at the time», il suffit pour cela d'une simple divergence d'intérêts entre les experts consultés. Cette divergence peut trouver sa source dans de

---

<sup>47</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, p.113

nombreuses choses, que ce soit dans l'origine du financement d'un chercheur (par exemple, l'industrie du tabac avait intérêt à ce que ses chercheurs minimisent les effets de la cigarette sur la santé) ou dans les convictions personnelles d'un expert (choix des données prises en compte, formulation de la question de recherche, etc.). La science est une entreprise humaine et en tant que tel, sa neutralité reste vulnérable aux intérêts de ceux qui la pratiquent et l'utilisent. C'est pourquoi, de prime abord, ce qui constitue les meilleures connaissances scientifiques du moment ne suffisent pas à unir à elle seule tous les partis impliqués dans la prise de position en environnement.

Bien sûr, une approche basée sur la notion de valeur intrinsèque de la nature est également vulnérable à cette critique puisqu'elle aura, elle aussi, à faire face aux dissensions issues du problème des intérêts divergents. Cependant, cette vulnérabilité est moindre que celle de l'approche éco-pragmatique. En effet, l'approche pragmatique se retrouve victime, face à cet enjeu, de certaines caractéristiques qui en font normalement sa force. Ainsi, le rejet d'une épistémologie fondationaliste et du monisme qui en est tributaire, bien qu'ayant pour objectif de mieux rendre compte de la complexité du monde et de son caractère évolutif, va du même coup simplifier la tâche d'un individu ou d'un groupe d'intérêt ne partageant pas les mêmes objectifs que la majorité. Pour comprendre cette critique, il est important de rappeler que le pluralisme et le localisme qui en découle, sont des éléments centraux de l'approche pragmatique de Norton. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, le pluralisme de Norton et des autres pragmatistes se caractérise par le rejet d'un principe éthique unificateur et conséquemment par la prise en compte et par l'adoption d'une multitude d'approches selon les spécificités de la situation sujette à l'analyse. Le localisme des pragmatistes est quant à lui intimement lié au pluralisme, car il est rendu possible par ce dernier. C'est cette possibilité d'adopter une pluralité de positions qui fait en sorte qu'une réponse locale aux enjeux peut être apportée. Le localisme prône une approche

issue des valeurs de la communauté concernée afin de diminuer la contestation et favoriser l'application de politiques publiques qui seront déterminées localement. Pour en revenir à notre critique, les pragmatistes, en rejetant le monisme théorique (position qui tente d'établir des principes éthiques universels), vont de ce fait rendre compte de la complexité inhérente au monde avec plus d'acuité. Cependant, cette prise en compte s'accompagne dans un même temps d'une ouverture à l'expression d'un large éventail de groupes d'intérêts dont les objectifs peuvent ne pas concorder avec ceux des groupes locaux. Le processus de consultation ne peut être local que dans la mesure où la problématique visée concerne une communauté spécifique, mais cela n'empêche pas que des groupes d'intérêt plus large soient également impliqués avec pour conséquence que les intérêts de ces derniers ne correspondront alors pas nécessairement à ceux de la communauté concernée. Dans le contexte actuel de mondialisation des rapports diplomatiques et économiques, il existe de nombreuses entités (grande entreprise, ONG, groupes écologistes, etc.) qui possèdent une présence à la fois locale et internationale. Ces entités ne seront toutefois pas gouvernées indépendamment dans chaque communauté et elles reflèteront au contraire les valeurs, objectif et intérêt de leur centre décisionnel. Le pluralisme des éco-pragmatistes, en donnant la parole à chaque groupe d'intérêt, laisse autant de place à l'influence des groupes d'intérêts locaux qu'aux groupes d'intérêts dont les objectifs dépassent le cadre de la communauté concernée. Ces groupes d'intérêt supra-locaux ne peuvent pourtant pas être écartés du processus de consultation pragmatique; si l'on veut respecter le pluralisme de cette approche, tous les groupes d'intérêts impliqués doivent pouvoir se prononcer.

Il n'est pas aisé de réconcilier une prise de position à la fois pluraliste et localiste comme le font les pragmatistes car alors, non seulement tous les groupes d'intérêt doivent être consultés dans la recherche d'une solution consensuelle à un enjeu environnemental, mais en plus cette consultation doit être faite localement pour répondre aux besoins et aux valeurs des populations

directement concernées. Comme nous venons de le voir, le pluralisme de l'approche pragmatique peut avoir des difficultés à se réconcilier avec une position localiste en raison du problème de la divergence des intérêts. Dans un contexte où les enjeux environnementaux vont attirer des acteurs qui dépassent le cadre d'une communauté locale, il est difficilement possible de permettre à tous les groupes concernés de participer à la recherche d'un compromis en ne gardant que les intérêts et la culture locale à l'esprit. En l'absence d'éléments venant lier les politiques pragmatiques entre elles, et ce, outre le processus menant à une prise de position, il apparaît que cette approche soit peu outillée pour faire face à une divergence trop drastique des intérêts des participants du processus de consultation. Un autre philosophe éco-pragmatiste, Anthony Weston, admet d'ailleurs que l'approche pragmatique ne peut rien contre ce qu'il qualifie de «cas extrême» où aucune valeur n'est accordée à la nature par un groupe ou par un individu<sup>48</sup>. Il s'empressera cependant d'ajouter que ce problème est également rencontré dans les autres approches en éthique environnementale et que la recherche du compromis des éco-pragmatistes permet au moins d'éviter que plusieurs ne basculent vers cet extrémisme. S'il est vrai qu'il n'existe pas d'approche immunisée contre cette problématique, il ne reste pas moins qu'un partisan d'une approche de type moniste – comme celle de la valeur intrinsèque de la nature – en proposant une ligne directrice universelle peut minimalement s'assurer qu'une telle dissidence reste encadrée par des principes communs. Comme nous l'avons vu, l'entreprise scientifique est vulnérable au défi que constitue l'enjeu de la divergence d'intérêts des participants du processus de consultation. Étant donné cette vulnérabilité, la science en elle-même ne peut pas systématiquement suffire à unir toutes les parties impliquées dans un enjeu en environnement. Ainsi, il n'est pas clair que la communauté peut être unifiée dans ses actions à travers la

---

<sup>48</sup> WESTON, Anthony. «Beyond Intrinsic Value : Pragmatism in Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.303



considération des «meilleures évidences scientifique du moment» que préconise l'approche pragmatique de Norton. Pour assurer cette unification, essentielle à une approche éco-pragmatique, il apparaît important d'adjoindre une méthode complémentaire aux données scientifiques pour contrer le problème de la divergence des intérêts des groupes participant au processus de consultation.

## 2.2 Le localisme remis en question

Comme nous venons de le voir, le localisme, malgré ses grands avantages dans une situation idéale, se heurte à un premier obstacle dans le monde non idéal qui est le nôtre. En parlant du localisme, Norton soutiendra que : «As one relaxes the assumption that we need a single, universally aggregable accounting system for all environmental values, it becomes more possible to hear, and register, the very real concerns of local cultures trapped between the hard realities of international economic forces beyond their control, and the equally real limits and constraints that manifest themselves at the local and regional level. Localism, as a replacement for universalism, leads to an emphasis on local variation, [...] each of which expresses a unique outcome, at each particular place of the infinitely variable dialectics between local culture and their habitats.»<sup>49</sup>. Le localisme permettrait donc aux communautés locales de faire valoir leur culture et leurs valeurs malgré l'influence des forces internationales que sont les États, les multinationales et les groupes d'intérêts transnationaux.

Cependant, le localisme peut-il véritablement servir à atteindre cet objectif? À partir du moment où les valeurs d'une société servent à formuler les principes d'une éthique environnementale, et par le fait même les politiques qui en découlent, il nous faut se questionner sur la provenance de ces valeurs. La taille de la communauté concernée importe peu en regard de

---

<sup>49</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1042

cette question critique puisque l'importance de déterminer les intérêts ayant mené à l'émergence des valeurs sociétales reste la même. En effet, dans tous les cas, l'impact des valeurs sur les politiques environnementales dans le cadre d'une approche éco-pragmatique est majeur. Notre réflexion quant au localisme nécessite ainsi d'examiner deux points principaux. Tout d'abord, une communauté spécifique est-elle véritablement libre d'exprimer des valeurs qui lui sont propres malgré la pression d'entités plus imposantes sur les questions environnementales? Ensuite, même en admettant que la réponse à la première question soit positive, qu'en est-il de ces valeurs préexistantes dans une communauté? D'où proviennent-elles et comment détermine-t-on jusqu'où l'on doit remonter dans le temps pour pouvoir affirmer que l'on a véritablement affaire aux valeurs de la communauté concernée? Que fait-on si la région appartient à deux traditions complètement différentes?

Notre première question peut paraître étrange puisque, si l'on suit scrupuleusement la logique éco-pragmatique, il est évident que, en consultant une communauté, on obtiendra les orientations et les valeurs de cette communauté. Cependant, elle est pertinente car le monde est plus complexe qu'il n'y paraît. Cette affirmation n'a rien de révolutionnaire, et pourtant elle vient éclairer sous un nouveau jour l'examen du localisme chez les éco-pragmatistes. On ne peut pas isoler complètement une communauté du monde extérieur pour en extraire les valeurs qui lui sont propres, d'autant plus que nombre d'enjeux environnementaux amènent l'intervention de groupes sociaux plus importants sur le plan géographique (un pays, une province) ou sur le plan des intérêts économiques (association industrielle, multinationale). Les pragmatistes ont raison de dire que les valeurs trouvées suite à l'étude d'une communauté viennent de la population locale. Le problème est que les valeurs exprimées par les personnes consultées vont avoir une double origine. En effet, ces valeurs vont à la fois refléter la culture locale et aussi l'influence des groupes d'intérêt extérieurs à la communauté, mais néanmoins impliqués dans l'enjeu dont il sera

question. Les membres d'une communauté ne sont pas nécessairement isolés du monde extérieur et l'influence de ce dernier se fait sentir pour chaque individu. Il apparaît intéressant de souligner ici le fait que Norton, tout en prenant soin de critiquer l'approche de la valeur intrinsèque pour sa dichotomie entre valeur intrinsèque et valeur instrumentale (voir chapitre 1 p. 19), va lui-même créer une dichotomie entre la culture locale – qui comprend un ensemble de valeurs – et la culture d'une entité l'englobant. Cette dichotomie, tout comme celle qu'il reprochait aux partisans de la valeur intrinsèque, vient simplifier la discussion en opposant valeurs locales et valeurs extérieures. Cette simplification contribue à la non reconnaissance de l'enjeu que constitue l'influence de certains groupes d'intérêt sur une communauté, que ce soit en provenance de l'industrie ou de groupes écologiste transnationaux. Pourtant, cette influence a le potentiel d'être un obstacle à l'idée du localisme de l'approche éco-pragmatique. En pensant pouvoir séparer arbitrairement les valeurs locales des autres, on entretient l'illusion qu'une consultation de la population locale ne nous donnera accès qu'aux valeurs de la communauté concernée alors que tel n'est pas le cas. Cette nuance est importante puisque les intérêts d'une communauté et de son milieu naturel ne correspondront pas nécessairement à ceux d'une industrie ou d'un groupe écologiste transnational. Il est donc important de reconnaître le défi que constitue l'accès aux valeurs locales dans une approche pragmatique.

Le deuxième aspect de notre questionnement est tout aussi crucial que le premier. En admettant que nos doutes concernant la possibilité d'accéder uniquement aux valeurs d'une communauté puissent être apaisés. Comment pourrait-on alors définir les limites de cette communauté? Les valeurs d'une société ne se construisent pas en un instant : elles sont le résultat d'un ensemble de facteurs et de situations qui ont jalonné son histoire. Conséquemment, cette approche localiste ne permet pas de rendre compte des enjeux de pouvoir et des relations inégales de domination historique tant politiques qu'économiques. Cette approche ignore également la

situation des minorités qui ne sont pas toujours en mesure de s'organiser pour exprimer leurs intérêts en raison, entre autres choses, des conséquences perfides mais bien réelles du passé colonialiste sur de nombreuses régions du monde, des relations de pouvoir entre ces communautés marginalisées et la structure sociale établies et de leur accès à l'éducation. Prenons par exemple la situation prévalant aux États-Unis comme au Canada. Nous avons ici deux pays dont l'ensemble des communautés sont installées sur des terres qui appartenaient à des cultures autochtones aux valeurs bien différentes de celles des Européens qui en ont pris possession. Sur quelle base peut-on affirmer la prévalence d'une communauté sur une autre dans une même région? Peut-être répondrait-on que le localisme permettrait aux communautés des Premières Nations de rendre compte de ces valeurs sur le territoire qui est aujourd'hui le leur. Néanmoins, pourquoi limiter cette reconnaissance uniquement au territoire encore occupé, alors que leur culture porte sur l'ensemble des territoires qui était jadis le leur? Ainsi, une situation qui apparaissait simple, soit une communauté et un territoire, peut en réalité s'avérer plus complexe. La ligne tracée pour délimiter une communauté et ensuite consulter cette dernière sur un enjeu spécifique peut ainsi paraître arbitraire. C'est pourtant cette ligne qui, dans l'approche localiste, doit permettre de préserver une communauté des influences extérieures. Mais, si cette ligne ne permet pas nécessairement à une communauté d'exprimer ses valeurs, malgré l'influence d'entités plus imposantes, et si en plus elle vient désigner arbitrairement l'une des cultures ayant occupé le territoire comme celle devant être consultée, alors le localisme est-il véritablement une approche permettant de mettre l'accent sur les variations culturelles locales? L'objectif est louable mais il y manque un concept unificateur qui permet d'éviter le problème créé par la délimitation problématique d'une communauté.

Le pluralisme et le localisme de l'approche pragmatiste servent un objectif noble en soi. Ceux-ci visent à refléter l'évolution constante du monde et de la société humaine tout en

permettant à chaque communauté de s'exprimer sur les questions environnementales la concernant sans subir l'influence indue d'intérêts extérieurs. Malheureusement, comme nous venons de le voir, il n'est pas évident que cette manière d'approcher la question puisse permettre d'atteindre les objectifs cités. Le philosophe Eric Katz, critiquant l'approche pragmatiste d'Anthony Weston, soutient que l'un des problèmes du pragmatisme en éthique environnementale est l'absence de base véritablement commune à partir de laquelle on puisse entamer une discussion quant à la politique à adopter face à un enjeu particulier<sup>50</sup>. Un pragmatiste répondrait, soit comme le fait Weston que cette base commune se trouve être la diversité des valeurs et des intérêts humains face à l'environnement, soit comme le soutient Norton que c'est dans la volonté d'agir pour atteindre le meilleur résultat possible en vertu des connaissances actuelles que se trouve cette base commune sur laquelle s'appuie l'éco-pragmatisme. Nous venons de voir que la réponse de Norton, quoiqu'empreinte d'un optimisme dont le domaine de l'éthique environnementale a bien besoin, reste trop fragile devant le problème de la divergence d'intérêts des partis impliqués. Quant à la réponse de Weston, Katz soutient qu'elle n'est pas satisfaisante, puisque les intérêts humains ne sont pas suffisamment constants pour former une base solide à la discussion<sup>51</sup>. Cette conclusion de Katz est en accord avec la conclusion tirée par le présent mémoire quant aux problèmes rencontrés par le localisme découlant du pluralisme de l'approche pragmatiste. Cela ne permet pas d'affirmer que le pragmatisme doit être abandonné comme approche en éthique environnementale car, après tout, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, cette approche possède certains avantages. Mais ces difficultés nous fournissent un début de justification permettant de ne pas rejeter complètement les considérations ontologiques comme celle de la valeur intrinsèque qui peuvent se révéler complémentaires à

---

<sup>50</sup> KATZ, Eric. «Searching for Intrinsic Value : Pragmatism and Despair in Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.314

<sup>51</sup> Idem p.315

l'approche éco-pragmatique, comme le soutient Jenkins<sup>52</sup>. Nous verrons plus en détail ce rôle potentiel de la valeur intrinsèque de la nature au troisième chapitre qui portera sur les avantages de cette notion en éthique environnementale.

### 2.3 Norton et le localisme comme solution aux divergences entre les pays

Pour Norton, le localisme est une caractéristique essentielle de l'approche pragmatique. Or, nous venons de voir que ce localisme rencontre des difficultés dans son application. Il ne serait pas facile d'accéder véritablement aux valeurs d'une communauté et même si l'entreprise était possible la définition des limites de la communauté pose un défi difficilement surmontable. Malgré tout, Norton utilise la question des tensions entre les pays riches et les pays en voie de développement en regard des enjeux environnementaux pour illustrer les avantages qu'aurait le localisme de l'approche pragmatique. Cette tension entre les pays est évidente dès que l'on prête attention au débat soulevé par les conférences internationales visant à produire des accords dans la lutte aux changements climatiques. Il en est de même pour les discussions entourant l'écriture d'une charte environnementale définissant la conduite à tenir face à l'environnement. À ce sujet, le premier chapitre faisait d'ailleurs allusion au débat au sujet de la « Earth Charter ». Que l'on cherche à établir une éthique environnementale universelle reflétant les valeurs humaines ou que l'on désire établir un plan d'action commun pour faire face aux changements climatiques, l'enjeu demeure le même : peut-on atteindre un consensus malgré la diversité humaine? Bien que Norton affirme que les buts et les principes sous-jacents à la création de la «Earth Charter» soient admirables, il ajoute aussitôt : «But can we share Rockefeller's optimism about the early arrival, and consensual acceptance, of "this emerging new ethics"?»<sup>53</sup>. Pour Norton, le problème repose

---

<sup>52</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform». *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, pp. 51-74.

<sup>53</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1030

en partie sur la divergence des valeurs entre les pays riches et les pays en voie de développement et aussi entre les diverses communautés présentes au sein d'un pays. Ainsi, d'un côté les environmentalistes des pays riches vont utiliser un discours adoptant majoritairement les idées de la valeur intrinsèque de la nature, alors que les gouvernements des pays en voie de développement tiendraient un discours plus favorable à l'approche économique qui leur laisse plus de latitude dans la poursuite de leur développement<sup>54</sup>. Dans un même temps, des minorités présentes au sein des pays en voie de développement s'opposent de plus en plus à l'exploitation économique de leur environnement alors que les gouvernements de plusieurs pays riches vont de leurs côtés agir pour des intérêts économiques malgré leur usage officiel du discours de la valeur intrinsèque. Cette division se voit tout d'abord, comme le souligne Norton, dans les principes adoptés à ses débuts par la «Earth Charter» que nous résume Rockefeller. Le principe *Ia* de la section *respect and care for the community of life* stipule que «Every life form is unique and possesses intrinsic value independent of its worth to humanity. Nature as a whole and the community of life warrant respect».<sup>55</sup> Alors que le premier article de la section sur le développement durable soutient que «The purpose of development is to meet the basic needs of humanity, improve the quality of life for all, and ensure a secure future »<sup>56</sup>. La compatibilité de ces deux principes dépend principalement de l'interprétation dont ils font l'objet nous dit Norton. Mais, qu'il soit compatible ou non, Norton affirme que ces deux principes expriment une tension entre deux manières générales d'attribuer une valeur à la nature<sup>57</sup>. Arguant que de tels problèmes sont inévitables avec une approche globale, Norton conclut qu'une solution aux enjeux

---

<sup>54</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1031

<sup>55</sup> Idem

<sup>56</sup> Idem

<sup>57</sup> Précisons que le principe concernant le développement durable a depuis été remplacé par une formulation ne laissant pas la porte ouverte à un possible conflit avec d'autres principes. Pour accéder à l'ensemble des principes de la «Earth Charter» vous pouvez vous rendre directement sur le site <http://earthcharter.org/discover/the-earth-charter/>.

environnementaux passe par le localisme. Le localisme, en restreignant les débats aux frontières d'une communauté, permettrait de ne pas buter sur les divergences d'intérêts et d'opinions, permettant ainsi d'agir efficacement pour chaque enjeu.

Or, nous avons vu, dans les paragraphes précédents, que le localisme de Norton ne permet pas nécessairement de surmonter le problème de la divergence des intérêts. Les communautés ne sont pas monolithiques et autarcique, il n'est donc pas si aisé que cela de les isoler de toutes les influences extérieures dans le contexte de la globalisation ni d'identifier leurs valeurs propres au nom de leur authenticité soi-disant locale et autochtone.

Malgré cela le localisme, de manière restreinte, pourrait-il être utilisé comme un moyen d'atténuer une autre facette du problème de la divergence des intérêts?<sup>58</sup> Sans vouloir nier les difficultés et les défis engendrés par une approche globale, le retrait vers des solutions locales ne constitue pas une réponse adéquate aux enjeux environnementaux ayant une portée plus large. En effet, s'il est envisageable que certains problèmes soient réglés au niveau des communautés concernées, d'autres requièrent une coordination mondiale pour être solutionnés. La question des changements climatiques en est l'exemple le plus frappant. Le philosophe Stephen M. Gardiner souligne bien dans son livre *A perfect moral storm, the ethical tragedy of climate change*<sup>59</sup> que l'un des aspects problématiques des changements climatiques provient du fait que les actions d'un pays ou d'une communauté vont avoir un impact sur d'autres régions du monde sans pour autant changer quoi que ce soit sur le plan local. Par exemple, les actions d'un pays pour contrer le problème de la pollution atmosphérique peuvent avoir un impact positif sur une autre région sans pour autant régler le problème localement. Les courants atmosphériques et les événements climatiques sont des phénomènes globaux qui ne sont pas confinés aux frontières humaines.

---

<sup>58</sup> Problème s'exprimant cette fois à l'échelle des sociétés.

<sup>59</sup> GARDINER, Stephen M. (2011). «A Perfect Moral Storm, The Ethical Tragedy of Climate Change», New York, Oxford University Press, 495p.



Ainsi, la pollution d'une région du monde va avoir des effets asymétriques qui ne toucheront peut-être même pas le pollueur principal. Dans ce contexte, une approche éco-pragmatique ne peut se contenter de confiner ces enjeux transnationaux à des échelles locales, car il en va de notre capacité collective de s'attaquer à un problème mondial et dont la survie de l'humanité dépend à long terme. Face à l'aspect localiste de l'approche éco-pragmatique trois possibilités s'offrent ainsi à nous. La première consiste à nuancer son localisme en laissant la possibilité que certains enjeux fassent l'objet d'une consultation élargie à l'ensemble des communautés humaines. Une deuxième possibilité serait que l'aspect localiste de l'éco-pragmatisme soit conservé uniquement pour les enjeux restreints tels que la sauvegarde d'une espèce locale ou la gestion d'un terrain particulier. Étant donné que la première possibilité n'est pas réalisable si l'on respecte intégralement le localisme de l'approche pragmatique et que la deuxième ne permet d'agir que sur des enjeux restreints, il devient nécessaire de trouver une troisième voie. La troisième solution possible à ce dilemme serait, comme le fait Jenkins, de laisser une place aux considérations ontologiques telles que la valeur intrinsèque au sein de l'approche pragmatique. Le troisième chapitre sera en partie consacré à l'analyse critique de cette proposition.

#### 2.4 J. Baird Callicott et la critique du fardeau de la preuve

Nous venons de voir les difficultés associées à l'aspect localiste et pluraliste de l'approche pragmatique, mais ces deux caractéristiques ne sont pas les seuls aspects problématiques de cette approche. En effet, depuis son apparition l'éco-pragmatisme a été critiqué par d'autres philosophes en désaccord avec l'une ou l'autre des caractéristiques du pragmatisme en éthique environnementale. Parmi ces critiques, on trouve l'apport important du philosophe J. Baird Callicott, un des théoriciens de la valeur intrinsèque de la nature. Ce dernier fait le même constat que nous avons tenu dans le premier chapitre de ce mémoire : les éco-pragmatistes que sont Andrew Light, Bryan J. Norton et Anthony Weston soutiennent que «[...] that it makes no

difference to environmental practice and policy whether we think of nature as having intrinsic value or only instrumental value. [...] we still value it – and therefore will save it.»<sup>60</sup>. Ainsi, débattre au sujet de la valeur intrinsèque est une perte de temps et d'énergie puisque cette notion théorique n'aurait aucun impact sur la pratique selon ces pragmatistes. Comme l'observe Callicott, l'approche des éco-pragmatistes est du type «bottom-up». Une approche de type «bottom-up» en éthique environnementale consiste pour un philosophe à apporter son soutien aux citoyens ordinaires, en les aidants à définir et à préciser leurs propres valeurs environnementales tout en offrant des solutions pour régler les problèmes émergents lorsque ces valeurs se révèlent contradictoires. «The role of environmental philosophers in environmental policy and decision making process is to bring the tools of conceptual analysis, values clarification, and, yes, ethical theory, to bear on the problem – but only to the extent that theory is familiar (and thus conventional), easily understandable, and illuminating, and to the extent that the problem itself determines what theories are useful to its solution».<sup>61</sup> Par contraste, une approche de type «top-down» s'efforce tout d'abord de développer une théorie, puis à réfléchir aux moyens de l'appliquer aux problèmes se présentant. Les valeurs ainsi développées et mises de l'avant par les théoriciens ne sont pas nécessairement déjà présentes dans la population et sont alors imposées à cette dernière soutient l'éco-pragmatiste Andrew Light<sup>62</sup>. Callicott ne rejette pas le procédé d'une approche de type «bottom-up» mais bien la prétention éco-pragmatique que leur méthode doit remplacer la réflexion théorique présente jusqu'à présent en éthique environnementale; prétention accompagnée d'une injonction adressée aux théoriciens pour qu'ils cessent leurs réflexions

---

<sup>60</sup> CALLICOTT, J. Baird (2002). «The Pragmatic Power and Promise of Theoretical Environmental Ethics : Forging a New Discourse». *Environmental Values*, Vol.11, #1, p.12

<sup>61</sup> Idem p.13

<sup>62</sup> Idem p.12

inutiles<sup>63</sup>. Au contraire des pragmatistes, Callicott soutient : «I believe that the two – theory and practice – should be complementary, not competitive. Further, I think that theoretical environmental philosophy is powerfully pragmatic; that theory does make a difference to practice»<sup>64</sup>. Pour Callicott, la théorie et la pratique doivent se compléter et non être en compétition, les discussions théoriques sont donc tout aussi nécessaires en éthique environnementale que ne l'est l'application pratique des valeurs existantes dans une population.

Rappelons ici que pour un pragmatiste les réflexions théoriques au sujet de la nature des valeurs attribuées au monde naturel sont d'autant plus inutiles que, soutiennent-ils, du moment qu'une valeur (quelle qu'elle soit) est attribuée à la nature cette dernière se voit protégée. Dans cette perspective, l'anthropocentrisme, qui attribue une valeur instrumentale à la nature par le biais de son utilité pour l'espèce humaine, suffit amplement à la tâche puisque cette approche serait déjà bien implantée dans la population. Or, le présupposé pragmatique voulant que les intérêts humains puissent aussi bien servir que la notion de valeur intrinsèque de la nature pour protéger l'environnement est erroné, soutient Callicott. Ce dernier, citant Ehrenfield, fait remarquer à juste propos que, même si nombre d'espèces jouent un rôle utile pour l'être humain, que ce rôle soutienne directement ou indirectement l'écosystème dont nous dépendons, ce n'est pas le cas pour de nombreuses autres espèces. Ainsi, la thèse défendue par Norton sur la convergence des intérêts humains et non-humains reste limitée à une part bien précise du vivant. Pour l'être humain, l'argument d'utilité des espèces non humaines, même étendu de manière à inclure les espèces dont l'utilité est indirecte (soutien d'un écosystème important pour une autre espèce dont l'utilité est directe) demeure restreint à une partie de notre environnement. Pour compenser cela, d'autres intérêts humains tels que la curiosité épistémique ou l'admiration

---

<sup>63</sup> CALLICOTT, J. Baird (2002). «The Pragmatic Power and Promise of Theoretical Environmental Ethics : Forging a New Discourse». *Environmental Values*, Vol.11, #1, p.13

<sup>64</sup> Idem

esthétique sont parfois avancés pour combler les trous d'une approche purement anthropocentrique. Mais ces sentiments soulevés chez un faible pourcentage de la population ne suffisent pas en soi à assurer la protection des espèces concernées contre des intérêts humains plus fréquents. Une politique environnementale uniquement basée sur une approche anthropocentrique couvrira un nombre d'espèces plus restreint qu'une approche basée sur la valeur intrinsèque de la nature<sup>65</sup>.

Outre cet argument, qui sert tout autant à montrer que le discours théorique de la valeur intrinsèque a un impact sur la pratique qu'à critiquer une approche purement anthropocentrique, Callicott met de l'avant un enjeu essentiel : le fardeau de la preuve. L'enjeu du fardeau de la preuve est inspiré de la notion en droit du même nom qui spécifie, du moins dans la tradition anglo-saxonne, que c'est à la poursuite de prouver qu'il y a eu un crime et non à l'accusé de prouver qu'il est innocent<sup>66</sup>. Peu importe la cause, la partie qui doit amener la preuve aura toujours une tâche plus lourde que si son opposant était accusé par défaut. Le fardeau de la preuve constitue une obligation d'accomplir un travail exhaustif pour démontrer un fait. Par exemple, cette valeur intrinsèque de la vie humaine vient placer le fardeau de la preuve sur ceux qui voudraient dépasser celle-ci pour réaliser une valeur instrumentale. Ce n'est pas à l'individu de défendre ses droits, mais à ceux voulant les outrepasser de justifier cette exception. De fait, un tel système rend bien plus probant la protection de la vie humaine et de ses droits, puisqu'il faut un très haut degré d'utilité sociale pour justifier le retrait d'un droit individuel garanti par la valeur intrinsèque de la vie humaine. La reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature a le même effet que son équivalent humain, soutient Callicott.

---

<sup>65</sup> CALLICOTT, J. Baird (2002). «The Pragmatic Power and Promise of Theoretical Environmental Ethics : Forging a New Discourse». *Environmental Values*, Vol.11, #1, p.14

<sup>66</sup> GASKINS, Richard H (1992). «Burdens of proof in modern discourse». *Yale University Press*, 362 p.

Nous avons vu que, dans une approche pragmatique, les différents groupes d'une communauté sont consultés et qu'une solution est adoptée en vertu des valeurs et des intérêts communs à ces groupes. Par exemple, une personne souhaitant protéger un milieu humide du développement urbain doit, dans ces circonstances, convaincre le reste des participants que la valeur dégagée par la protection du milieu humide supplante celle apportée par le développement immobilier. Puisque la base de l'approche pragmatiste est anthropocentrique et puisqu'il n'est question que de valeur instrumentale, il sera plus difficile pour l'environnementaliste de défendre la protection du milieu humide à partir d'une argumentation centrée sur les intérêts humains – nécessairement plus abstraits et indirects puisque concernant un environnement dont il n'a pas nécessairement besoin – que pour l'entrepreneur voulant bâtir des résidences et des centres de services qui bénéficieront directement à des membres de la communauté. Dans un contexte où, selon certains, le monde naturel aurait une valeur instrumentale sans pour autant avoir une valeur intrinsèque, chaque personne serait libre d'utiliser la nature sans avoir à fournir de justification autre que l'intérêt à le faire pour la communauté. Toujours dans le même contexte, si l'on voulait défendre au contraire l'idée qu'il serait préférable pour la communauté de ne pas modifier un écosystème, c'est sur l'objecteur que reposerait le fardeau d'en prouver l'utilité pour la communauté<sup>67</sup>. Ce ne serait pas impossible mais la tâche en deviendrait plus ardue. À l'opposé, si l'on reconnaissait la valeur intrinsèque de la nature comme point de départ et paradigme par défaut, le fardeau de la preuve incomberait alors à la personne voulant faire usage d'une entité naturelle en vue de satisfaire des besoins utilitaires de fournir des justifications suffisantes à ses actions<sup>68</sup>. Cette critique que nous apporte Callicott est puissante : l'approche pragmatique, en

---

<sup>67</sup> CALLICOTT, J. Baird (2002). «The Pragmatic Power and Promise of Theoretical Environmental Ethics : Forging a New Discourse». *Environmental Values*, Vol.11, #1, p.15

<sup>68</sup> Idem

rejetant la valeur intrinsèque de la nature, rendrait plus difficile la protection de la nature en faisant reposer le fardeau de la preuve sur ses défenseurs.

L'enjeu du fardeau de la preuve, tel que soulevé par Callicott, ne vient pas laisser Norton indifférent. Ce dernier reconnaît l'importance du point soulevé par Callicott et admet que la notion de valeur intrinsèque de la nature permettrait effectivement un renversement du fardeau de la preuve en matière de protection environnementale. Mais, le fait que la notion de valeur intrinsèque puisse jouer ce rôle ne signifie pas qu'elle est la seule à pouvoir accomplir ce renversement. En effet, soutient Norton, le cœur du problème consiste à fournir aux environmentalistes un principe moral permettant de faire primer les intérêts à long terme de la société dans son ensemble sur ceux, immédiats et consuméristes, d'un groupe restreint d'individus<sup>69</sup>. Le principal objectif de ce nouveau principe moral est de préserver l'environnement pour que les générations futures puissent tout autant profiter de la nature que celles les ayant précédées. Pour ce faire, Norton suggère une obligation de préserver l'intégrité naturelle des écosystèmes avec lesquels l'humanité interagit. En préservant l'intégrité naturelle d'un écosystème – c'est-à-dire la capacité d'un milieu naturel à se perpétuer – on s'assure que les générations suivantes auront, elles aussi, la possibilité de profiter des mêmes bienfaits. Cette réponse de Norton ne semble pas suffisante pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'un principe de ce genre reste anthropocentrique – il est axé sur les besoins des futurs êtres humains et non sur ceux de la communauté biotique dans son ensemble – et ne permettrait pas de renverser le fardeau de la preuve dans tous les cas de figure. En effet, le principe de l'intégrité naturelle est compris à partir des intérêts humains actuels que l'on projette ensuite par spéculation aux intérêts humains futurs. Le principe de l'intégrité naturelle tel que compris dans cette optique

---

<sup>69</sup> NORTON, B. G. «Integration or Reduction: Two Approaches to Environmental Values», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.122

permet d'éviter les conséquences néfastes des intérêts consuméristes immédiats de quelques individus mais, contrairement à la notion de la valeur intrinsèque de la nature, ne permet pas de renverser le fardeau de la preuve au-delà de ces cas de figure. Le deuxième problème que l'on trouve dans la solution proposée par Norton est qu'elle repose sur un principe de justice intergénérationnelle qui, bien que prometteur, n'est pas encore totalement développé sur le plan théorique et qu'il prête flanc à la critique; son utilisation requerrait donc que l'on se lance dans les débats théoriques qu'il cherche justement à éviter. Si l'objectif de Norton et de son approche pragmatique est de rejoindre davantage les valeurs des communautés concernées par les enjeux environnementaux que les théoriciens de la valeur intrinsèque, il n'est pas évident qu'un appel aux principes de justice intergénérationnelle puisse accomplir cette tâche plus aisément que la notion de valeur intrinsèque de la nature. En somme, la suggestion de Norton permettrait, au mieux, de renverser le fardeau de la preuve dans quelques cas spécifiques, alors que la proposition de Callicott garantit un renversement de *paradigme*; la critique formulée par ce dernier demeure donc pertinente.

### 2.5 L'éco-pragmatisme, une approche véritablement plus applicable ?

Les éco-pragmatistes soutiennent que l'un des principaux avantages de leur approche est qu'elle est plus applicable que celle de leurs rivaux en éthique environnementale. En effet, leur processus de consultation des communautés impliquées dans chaque enjeu ouvrirait la porte à la mise en place de politiques adaptées. Nous avons vu dans ce chapitre quelques critiques que l'on peut adresser à l'approche pragmatique mais, celles-ci pourraient cependant s'avérer secondaires devant les réalisations de l'approche éco-pragmatique dans le monde réel. Or, bien qu'une trentaine d'années se soient écoulées depuis les débuts officiels de cette approche en éthique environnementale, les exemples de la mise en application de l'approche pragmatique restent

difficiles, voire impossibles à trouver si l'on est stricte dans notre définition des critères permettant de qualifier une approche de pragmatique.

Prenons par exemple le dossier de l'exploitation du gaz de schiste au Québec. Face à la pression populaire, le gouvernement provincial avait mandaté une consultation publique placée sous l'égide du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) pour évaluer l'exploitation du gaz de schiste au Québec ainsi que la technologie de la fracturation hydraulique lui étant nécessaire<sup>70</sup>. À première vue, nous avons devant nous un processus pragmatique : une consultation publique menant à la mise en place de politiques adaptées aux valeurs locales. Seulement, bien que la méthode employée possède certaines caractéristiques de l'approche pragmatique, d'autres manquent à l'appel ou sont simplement déformées. Ainsi, le processus de consultation, bien que louable, fut seulement mis en place en réaction à la grogne populaire et ne constituait pas le plan original du gouvernement. Ensuite, au lieu de dégager les valeurs locales, ce processus fit une place autant aux simples citoyens qu'aux groupes d'intérêts extérieurs. Finalement, le comité du BAPE n'a pas le pouvoir de mettre en place une politique publique, mais uniquement de faire des recommandations au gouvernement provincial; le dossier n'est donc pas réglé sur le plan local. L'entièreté du processus semble avoir eu pour but de permettre au gouvernement de gérer un dossier devenu problématique et non de favoriser des politiques environnementales respectant les valeurs de chaque communauté. Sans grogne populaire, l'exploitation du gaz de schiste serait allée de l'avant, alors que, avec un processus pragmatique, celle-ci n'aurait été envisagée qu'après une consultation exhaustive des communautés concernées.

---

<sup>70</sup> CROTEAU, Martin. « Le BAPE rend un rapport critique sur le gaz de schiste », *La Presse*, 15 décembre 2014, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201412/15/01-4828417-le-bape-rend-un-rapport-critique-sur-le-gaz-de-schiste.php> (Page consultée le 2 décembre 2015)



Une approche éco-pragmatique est très exigeante, et il n'est pas évident que son application soit plus aisée et plus courante que les autres approches en éthique environnementale. Pour leur part, les philosophes pragmatistes vont d'un côté, comme le fait Paul B. Thompson, prendre un enjeu environnemental comme celui de la gestion des eaux pour montrer comment une approche pragmatique pourrait être préférable aux approches rivales<sup>71</sup>, ou bien de l'autre côté, comme le fait Edward Schiappa, montrer que l'approche pragmatique permet de démêler l'écheveau linguistique formé par les intérêts divergents des acteurs sociaux en environnement<sup>72</sup>. Ces démarches sont pertinentes mais on trouve leur équivalent chez les défenseurs des autres théories en éthique environnementale; elles ne représentent qu'une démonstration théorique de leurs approches et non un exemple concret de leur applicabilité. De plus, les défauts liés au pluralisme et au localisme de l'approche pragmatique que nous avons vu dans ce chapitre tendent à montrer qu'il n'est peut-être pas possible d'appliquer cette approche tout en respectant son esprit original. Difficile dans ce contexte de soutenir que l'approche pragmatique est véritablement plus applicable dans le monde réel qu'une approche basée sur la valeur intrinsèque de la nature.

Dans ce chapitre, nous avons vu à travers nos critiques plusieurs failles que l'on peut trouver au sein de l'approche pragmatique. Le prochain et dernier chapitre sera quant à lui

---

<sup>71</sup> Thompson soutient dans son texte que le pragmatisme nous permet de refléter les positions des intervenants face à une question environnementale. En effet, ceux-ci adopteront des points de vue qui correspondront rarement à une position philosophique précise. Le pragmatisme, permettrait d'éviter l'impasse en déconstruisant les positions de chacun pour en extraire les valeurs commune à tous les intervenants concernés. Thompson fait ensuite la démonstration de ce qu'il avance en prenant comme exemple la question de la gestion des eaux.

THOMPSON, Paul. B. «Pragmatism and Policy : The Case of Water», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 187-208.

<sup>72</sup> Pour Schiappa, toute définition d'un terme est politique. Aussi, une dispute concernant ces dernières revient à prendre position au sujet du type de monde que l'on désire. Schiappa analyse dans son texte le débat entourant la définition d'un milieu humide aux États-Unis pour montrer que nous devrions utiliser la méthode pragmatique pour définir les concepts importants dans le domaine de la conservation sous peine de refléter exclusivement les intérêts d'un groupe au détriment d'un autre (ex :écologiste vs développeur immobilier).

SCHIAPPA, Edward. «Towards a Pragmatic Approach to Definition: "Wetlands" and the Politics of Meaning», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 209-230.

consacré à la notion de valeur intrinsèque et, paradoxalement, à *l'utilité* que l'on peut en tirer en éthique environnementale.

### **Chapitre 3 : l'approche de la valeur intrinsèque de la nature et ses avantages**

Nous venons de voir que l'approche pragmatique ne semble pas en mesure de tenir toutes les promesses identifiées au premier chapitre. L'approche pragmatique, loin d'être une solution à toute épreuve aux enjeux environnementaux, présente des failles que nous avons exposées au deuxième chapitre. Comme vu précédemment, l'utilisation du concept de la valeur intrinsèque de la nature permet de palier - du moins en partie - aux problèmes de l'approche pragmatique. C'est pourquoi nous défendrons dans ce chapitre le rôle que peut jouer la valeur intrinsèque de la nature en éthique environnementale. Contrairement à ce que soutiennent les pragmatistes comme Norton ou Light, la notion de valeur intrinsèque de la nature, loin d'être dépassée, est toujours d'actualité en philosophie environnementale. Pour défendre cette thèse, nous commencerons par voir en détail la position du philosophe J. Baird Callicott qui, par son concept de valeur intrinsèque inhérente des espèces, développe une version solide et potentiellement consensuelle de la valeur intrinsèque de la nature. Dans un deuxième temps, nous défendrons la notion de valeur inhérente de Callicott contre les critiques pragmatiques. Pour ce faire, nous effectuerons un court retour sur les critiques mentionnées au premier chapitre pour ensuite soutenir que l'approche de Callicott peut se révéler plus intuitive que ne le pense les pragmatistes. Finalement, nous verrons que la notion de valeur intrinsèque, en plus de posséder de nombreuses qualités, n'a pas nécessairement besoin d'être en opposition avec une approche éco-pragmatique et peut même la compléter. Tous ces éléments nous permettront de conclure que la notion de valeur intrinsèque de la nature a un rôle important à jouer en éthique environnementale et qu'il faut résister aux tentatives de l'écarter du débat.

### 3.1 La valeur intrinsèque inhérentes des espèces non humaines et la bio-empathie

Jusqu'à présent, nous avons surtout abordé l'approche de la valeur intrinsèque de la nature de manière négative en quelque sorte, c'est-à-dire principalement à travers les critiques formulées par les défenseurs de l'approche pragmatique. L'approche de la valeur intrinsèque n'a donc pas encore été présentée en détail dans ce mémoire. Or, pour pouvoir exposer les avantages de la notion de valeur intrinsèque, il apparaît essentiel de présenter les fondements théoriques de cette approche. Tout comme pour l'approche éco-pragmatique, il existe de nombreuses variantes de la valeur intrinsèque de la nature. Pour les besoins de ce mémoire, nous consacrerons nos efforts à rendre compte de la vision du philosophe J. Baird Callicott et de son approche de la valeur intrinsèque inhérente des espèces. C'est cette vision de Callicott qui inspire à la fois notre critique de l'approche pragmatique et notre présentation des avantages de cette notion.

Ce dernier, dans son texte *On the Intrinsic Value of Nonhuman Species*<sup>73</sup>, s'intéresse à la manière d'attribuer une valeur intrinsèque à des espèces non humaines pour soutenir le développement de l'éthique environnementale. La notion de valeur intrinsèque en éthique environnementale trouve en partie son inspiration de la valeur intrinsèque que Kant attribue à l'être humain en tant que sujet pensant et ayant la capacité de raisonner<sup>74</sup>. Or, le critère d'attribution, retenu par Kant pour déterminer ce qui possède une valeur intrinsèque, ne peut pas s'appliquer à de nombreuses entités non humaines et encore moins à une espèce. Par conséquent, ce qui inspire les environnementalistes dans la valeur intrinsèque kantienne, c'est la possibilité de fonder la valeur d'une entité autrement qu'en l'instrumentalisant. À la base, nous dit Callicott, une chose va posséder une valeur intrinsèque si sa valeur est reconnaissable en soi et pour soi. Il

---

<sup>73</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird CALLICOTT, dir., «In Defense of the Land Ethic, Essays in Environmental Philosophy», State University of New York Press, 1989, pp. 129-155.

<sup>74</sup> Idem p.132

faut donc que sa valeur ne dérive pas de son utilité pour une autre entité. Étendre la notion de valeur intrinsèque au reste du vivant nécessite un ajustement des critères venant soutenir son existence au-delà de l'espèce humaine.

C'est en débutant sa réflexion sur les critères nécessaires à l'extension de la notion de valeur intrinsèque aux espèces non humaines que Callicott s'attarde brièvement à la notion du droit des espèces dans le discours populaire. Pour Callicott, le discours naissant du droit des espèces soutient que ces dernières ont un droit à l'existence qui est indépendant de leur utilité pour l'être humain, ce qui soulève un problème de conceptualisation philosophique. En effet, traditionnellement la notion de droit se voit rattachée à un individu qui peut alors les faire valoir. Pour qu'une chose puisse posséder un droit, il faut logiquement qu'on puisse l'identifier précisément nous dit Callicott. «The 'grammar' of the term 'rights' appears to require that those possessing them be, if not persons, at least localizable things of some sort. But the term 'species' traditionally designates a class or kind. A class, by definition, is not an individual or localizable thing. How then could it possibly have rights?»<sup>75</sup>. Cette identification n'est donc pas aussi aisée lorsqu'on aborde la notion de droit pour une espèce. Cette difficulté conceptuelle mène Callicott à affirmer qu'au lieu de faire appel à la notion du droit des espèces, il serait préférable de parler de leur valeur intrinsèque<sup>76</sup>. La notion de valeur intrinsèque vient défendre le même principe que le discours populaire du droit des espèces mais, sans tomber dans les difficultés conceptuelles entourant cette notion de droit. Cependant, parler de la valeur intrinsèque d'une espèce au lieu de ses droits, ne permet pas encore de soutenir l'intuition voulant que les espèces non humaines possèdent une valeur indépendante de leur utilité pour l'être humain.

---

<sup>75</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, State University of New York Press, 1989, p.135

<sup>76</sup> Idem p.136

Dans la perspective de défendre l'idée de la valeur intrinsèque de la nature, Callicott examine quatre conceptions du monde et du rapport à la nature: le judéo-christianisme, le rationalisme holistique, le conativisme et la conception de la bio-empathie. Comme nous le verrons, c'est cette dernière qui, après analyse, apparaît à Callicott comme étant la mieux à même d'offrir une base solide à la notion de valeur intrinsèque de la nature. En effet, la vision judéo-chrétienne est divisée entre deux versions contradictoires. Une où la nature est au service de l'être humain, et l'autre où l'être humain a le devoir de préserver la nature qui est tout autant que lui une création divine<sup>77</sup>. De plus, une approche judéo-chrétienne n'est capable de rejoindre qu'une partie de l'humanité en restant étrangère à ceux ne partageant pas cette conviction religieuse ou cet arrière-plan culturel. Le rationalisme holistique, pour sa part, va attribuer une valeur intrinsèque à la biosphère dans son entièreté<sup>78</sup>. Dans cette perspective, la valeur intrinsèque de la biosphère devient alors le point de référence axiologique et objectif (car indépendant des intérêts humains) en éthique environnementale. Une espèce ne possède pas de valeur intrinsèque pour un rationaliste holistique. C'est dans la capacité naturelle de la biosphère de permettre l'émergence et l'existence des formes de vie que la valeur intrinsèque peut être trouvée. Par conséquent, selon cette conception, les extinctions de certaines espèces ne sont que des périodes transitoires et c'est bien la capacité essentielle de la biosphère de soutenir toutes formes de vie qui doit impérativement être préservée. Or, pour un écologiste soucieux de préserver l'équilibre naturel actuel, l'approche des rationalistes holistiques est loin d'être idéale puisque pour cette approche, les comportements destructeurs de l'espèce humaine peuvent n'être qu'une étape transitoire dans l'histoire de la vie sur terre. Enfin, le conativisme adopte une approche individualiste qui permet

---

<sup>77</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.137-138

<sup>78</sup> Idem p.141

de soutenir la valeur intrinsèque d'une entité mais pas celle d'une espèce. Les conativistes vont prendre la capacité à manifester une volonté d'existence et de survie (la conation) comme critère permettant de déterminer qu'une entité a une valeur intrinsèque<sup>79</sup>. Cette volonté de vivre peut être trouvée chez tous les êtres vivants, mais ne permet pas de penser à la valeur intrinsèque des espèces.

En dernière analyse, Callicott ancre sa défense philosophique de la valeur intrinsèque de la nature dans la conception bio-empathique inspirée des travaux de Leopold. Cette dernière repose sur une compréhension de la nature humaine comme étant fondamentalement capable d'altruisme<sup>80</sup>. Prendre l'égoïsme comme moteur primitif des comportements humains revient à présupposer, comme le font les partisans de l'égoïsme psychologique, que les comportements altruistes trouvent invariablement comme origine une raison égoïste. Cependant, une lecture de l'histoire humaine se basant sur la biologie moderne et sur la théorie de l'évolution de Charles Darwin permet d'invalider cette vision de la nature humaine et de soutenir que les comportements altruistes et le don de soi sont tout aussi primaires que les comportements égoïstes. C'est que l'altruisme, tout comme l'égoïsme, peut être expliqué par le phénomène de la sélection naturelle<sup>81</sup>. En effet, Darwin soutient que l'altruisme chez l'être humain résulte d'un long processus de sélection naturelle. L'argument se décompose en trois moments. Dans un premier temps, dans la mesure où les êtres humains sont des mammifères dont la progéniture nécessite de nombreuses années de prise en charge par les parents avant de subvenir à leurs besoins fondamentaux de manière indépendante, les mécanismes de la sélection naturelle ont favorisé les individus dont les comportements les plus « altruistes » à l'égard de leur progéniture

---

<sup>79</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989p.144

<sup>80</sup> Idem p.149

<sup>81</sup> Idem

ont assuré leur survie (et donc la transmission héréditaire de leurs gènes). Ensuite, au fil des générations, ce lien entre les parents et leur progéniture a mené à la formation de petites unités sociales familiales. Les avantages de ces comportements altruistes sur le plan de la survie auraient mené à initier, à conserver et à renforcer cette extension des sentiments parentaux à des liens unissant tous les membres d'une famille et non plus uniquement les parents et leurs enfants. Les communautés dont la proportion de personnes au comportement altruiste était plus élevée avaient donc tendance à survivre et à se reproduire davantage que les communautés où les liens sociaux étaient plus faibles ou plus conflictuels, favorisant du coup la transmission de ce comportement au sein des communautés plus grégaires. Finalement, au fil de l'histoire humaine et du développement des civilisations, le sentiment d'appartenance à une communauté et l'empathie envers les co-membres qui en découle se sont progressivement étendus de plus en plus loin pour finir par inclure les citoyens d'un même pays ou d'une même culture. «All ethics so far evolved rest upon a single premise: that the individual is a member of a community of interdependent parts»<sup>82</sup> nous dit Aldo Leopold pour expliquer l'interdépendance des êtres humains et l'apparition de l'altruisme qui en découle. En somme, pour survivre, se reproduire et prospérer, les individus d'une communauté doivent compter sur la coopération des autres membres. Les comportements altruistes constituent donc le ciment qui rend cette coopération possible entre membres d'un groupe. Les comportements altruistes au sein d'une communauté fournissent un avantage, du point de vue de la sélection naturelle, par rapport aux communautés où les comportements antisociaux prédominent. C'est pourquoi dans l'histoire humaine, les comportements antisociaux sont généralement frappés d'opprobre quand ils touchent des membres de la communauté, même s'ils sont tolérés dans une certaine mesure lorsque les comportements hostiles sont exercés en dehors de celle-ci. Toutefois, l'histoire évolutive de

---

<sup>82</sup> CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4, p.88



l'empathie humaine semble également indiquer les limites des comportements de coopération qui seraient circonscrits aux frontières perçues de « notre » communauté (quoique l'on doive également noter que les communautés humaines ont été capables de s'élargir au travers de l'évolution humaine). Au-delà des limites de cette communauté, nos comportements altruistes se raréfient à mesure que nos sentiments d'empathie à l'égard des autres les plus lointains de notre proximité affective perdent leur force motivationnelle.

C'est sur cette construction de l'altruisme chez l'être humain qu'Aldo Leopold, un des fondateurs de l'environnementalisme américain, base ce qu'il nomme une éthique de la terre (land ethics). Se fiant au postulat de Darwin sur l'histoire évolutive de l'altruisme, Leopold affirme que l'éthique trouve son origine dans la tendance qu'ont les organismes interdépendants à développer des modes de coopération<sup>83</sup>. En observant l'histoire humaine, Leopold décrit le phénomène d'extension empathique – tel qu'illustrée par Darwin<sup>84</sup> – comme faisant partie d'une séquence éthique reflétant la complexité grandissante des sociétés humaines. L'utilisation du terme d'éthique de la terre est élaborée par Leopold pour décrire ce qui serait une nouvelle étape dans l'évolution sociale et éthique de notre espèce. Ainsi, l'éthique de la terre, telle que présentée par Leopold, n'est en fait qu'une nouvelle extension du cercle de l'empathie humaine. Celle-ci se produit selon le même processus qui a vu un lien fort apparaître entre les parents et leur progéniture et qui s'est ensuite progressivement étendu de la famille rapprochée à la famille éloignée, puis à l'ensemble de la tribu et ainsi de suite. Dans cette perspective, la relation entre les êtres humains et les organismes non humains est comprise comme un nouvel élargissement du

---

<sup>83</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.149

<sup>84</sup> «Darwin's classical account, however, is an indispensable ingredient in the theoretical structure of Aldo Leopold's land ethic...» (Callicott 1989, p.148)

concept de communauté (Leopold parlera de communauté biotique). C'est en postulant cet élargissement que l'on peut en arriver à l'émergence d'une éthique de la terre<sup>85</sup>.

Il manque un dernier élément à Callicott pour pouvoir étayer son argument voulant que les espèces non humaines possèdent une valeur intrinsèque. Cet élément se trouve être l'utilisation de la philosophie morale de David Hume qui fonde la moralité humaine sur nos émotions et sur nos sentiments<sup>86</sup>. Dans cette perspective, la valeur intrinsèque que nous reconnaissons et que nous projetons chez tout être humain proviendrait d'un sentiment d'humanité que nous partageons majoritairement<sup>87</sup>. Il faut comprendre que la capacité humaine à éprouver des sentiments moraux – dont dépend la notion de valeur intrinsèque – est relativement uniforme puisque issue du même processus évolutif. Ce qui constitue l'objet de variations, c'est la manière dont cette capacité va s'exprimer<sup>88</sup>. La portée et l'étendue de nos sentiments moraux vont être déterminées par la portée de nos représentations cognitives, nous dit Callicott. Ainsi, percevoir une valeur intrinsèque chez les espèces non humaines nécessite la notion de communauté biotique que nous avons évoquée avec Leopold, notion qui réunit l'être humain et l'ensemble du vivant dans une seule et même grande communauté. C'est cette notion de communauté biotique qui permet à Callicott de transposer l'éthique des sentiments de Hume, portant sur d'autres êtres humains, à une éthique élargie des sentiments portant sur l'ensemble du vivant à travers la notion de communauté biotique. En résumé, ce que nous présente Callicott est une approche bio-empathique qui repose sur la théorie morale des sentiments chez Hume, sur la théorie darwinienne de l'évolution des comportements altruistes chez l'être humain et sur les écrits de

---

<sup>85</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.150

<sup>86</sup> Idem p.147

<sup>87</sup> Idem p.151

<sup>88</sup> Idem

Leopold afin de fonder la possibilité pour les êtres humains de reconnaître la valeur intrinsèque des autres espèces.

L'éthique des sentiments de Hume est cependant une position controversée, il est conséquemment important de voir la réponse qu'apporte Callicott à l'objection la plus couramment avancée pour critiquer une éthique basée sur les sentiments moraux : celle du relativisme moral<sup>89</sup>. On peut parler de relativisme moral lorsqu'il n'y a pas de critère objectif permettant de départager ce qui est bien de ce qui est mal. Dans un cas extrême de relativisme, un meurtre ne serait pas plus condamnable qu'une opinion portant sur une œuvre artistique. En réponse à l'objection du relativisme, Callicott rétorque que, s'il est vrai que la théorie de Hume en est une des sentiments, celle-ci ne tombe pas pour autant dans le relativisme. En effet, selon Callicott, Hume contourne le problème en fournissant un critère permettant dans une certaine mesure de distinguer les comportements moraux des comportements amoraux. Hume ne s'appuiera non pas sur un principe de vérité morale objective, mais sur ce que Callicott appelle un consensus des sentiments (*consensus of feeling*)<sup>90</sup>. L'histoire évolutive darwinienne de l'altruisme chez l'être humain permet d'expliquer une certaine uniformité dans la capacité humaine à éprouver des sentiments moraux «...because this capacity is a genetically fixed psychological characteristic like sexual appetite...»<sup>91</sup>. Il existerait donc des standards transculturels déterminant ce qui est moralement permisible de ce qui ne l'est pas dans toutes les communautés humaines. Par exemple, le meurtre, le vol, la trahison sont autant d'actions qui seront condamnées par une majorité d'êtres humains indépendamment de leur culture d'appartenance. Il y a bien sûr énormément de variations entre les individus, mais la majorité se

---

<sup>89</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.152

<sup>90</sup> Idem

<sup>91</sup> Idem p.151

situe entre certaines limites constituant un standard normatif à partir duquel on peut tirer un consensus des sentiments dont nous parle Callicott<sup>92</sup>. Il existe bien sûr des personnes dont les réponses émotives sont situées en dehors de ce standard, que ce soit en raison d'une capacité empathique surdéveloppée ou au contraire par un égoïsme trop accentué. Les sentiments de ces personnes ne sont pas moins vrais dans l'absolu que ceux de la majorité, mais ils sortent à ce point du consensus qu'on peut les considérer comme erronés sur le plan de la morale humaine<sup>93</sup>.

Ce dernier aspect de la vision bio-empathique du monde – à savoir le consensus des sentiments – nous permet de faire à nouveau un lien avec la vision de Aldo Leopold. En effet, l'émergence d'une éthique de la terre qui est mise de l'avant par ce dernier nécessite un consensus des sentiments tel que le voit Callicott chez David Hume. Le consensus des sentiments quant à lui, requiert l'universalité que confère l'appui d'une explication du développement de l'altruisme chez l'être humain passant par la sélection naturelle. Selon la vision bio-empathique, la valeur intrinsèque que nous accordons aux autres êtres humains et, suivant le même chemin, aux autres espèces est simplement l'expression de notre empathie envers les membres d'une même communauté biotique. Pour Callicott, cette approche est, sur le plan intellectuel, la plus cohérente pour inclure et expliquer la valeur intrinsèque des espèces non humaines en éthique environnementale<sup>94</sup>.

Nous venons de voir les postulats sur lesquels peut s'appuyer la notion de valeur intrinsèque des espèces non humaines selon Callicott, mais il nous reste encore à préciser les paramètres l'encadrant. Bien que pour certains philosophes comme Rolston III la valeur intrinsèque d'une entité ou d'une espèce non humaine soit complètement indépendante de la

---

<sup>92</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.153

<sup>93</sup> Idem p.153

<sup>94</sup> Idem

conscience humaine, tel n'est pas le cas pour Callicott. Finalement, mettant en relation les éléments qu'il va puiser chez Leopold, Darwin et Hume, Callicott dira : «Thus I think we have found, at last, an axiology which faithfully articulates and adequately grounds the moral intuition that nonhuman species have “intrinsic value”. They may not be valuable *in* themselves, but they may certainly be valued *for* themselves. According to this expanded Humean account, value is, to be sure, humanly conferred, but not necessarily homocentric»<sup>95</sup>. Ainsi, sans avoir à rejeter la vision naturaliste du monde qui spécifie que toute valeur prend sa source dans la conscience humaine, on peut soutenir qu'une entité non humaine possède une valeur intrinsèque – c'est-à-dire que son existence a une valeur en soi –, mais que celle-ci a besoin de la conscience humaine pour être reconnue. La valeur intrinsèque d'une entité réside au cœur de cette dernière, mais la conscience humaine est nécessaire à sa perception. On nomme ce type de valeur intrinsèque « valeur inhérente » et telle est la conception qu'adopte Callicott. Avec la valeur inhérente, une entité possède une valeur qui lui est propre, une valeur *pour* elle-même, mais pas une valeur *en* elle-même, c'est-à-dire une valeur qui serait indépendante d'une conscience l'identifiant comme telle<sup>96</sup>. Finalement, la vision bio-empathique du monde telle qu'interprétée par Callicott permet d'établir une axiologie autour de l'intuition morale voulant que les espèces non humaines possèdent une valeur intrinsèque. Dans cette optique, l'attribution de la valeur intrinsèque demeure un jugement inhérent aux facultés humaines, puisque c'est l'empathie humaine qui, en se projetant à la communauté biotique décrite par Leopold, permet de découvrir la valeur intrinsèque des autres espèces.

---

<sup>95</sup> CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.151

<sup>96</sup> Idem p.134

### 3.2 Réponses aux quatre principales critiques de Norton contre les approches de la valeur intrinsèque de la nature

Nous venons de voir la fondation métaphysique que l'on peut adopter pour défendre l'existence de la valeur intrinsèque. À la lumière de cet argumentaire, revenons brièvement sur les quatre critiques formulées par Norton à l'endroit de la notion de valeur intrinsèque présentées au premier chapitre (p.21 à 23). La première critique de Norton contre la valeur intrinsèque portait sur la dichotomie entre valeur intrinsèque et valeur instrumentale. Cette dichotomie entraînait un réductionnisme nous forçant à classer les entités naturelles entre celles ayant une valeur intrinsèque et celles n'en possédant aucune. À propos de cette critique, Norton lui-même souligne que la version inhérente de la valeur intrinsèque telle que développée par Callicott échappe au problème du réductionnisme (voir chapitre 1, p.21). En effet, la reconnaissance de la valeur inhérente d'une entité n'exclut pas l'attribution d'autres types de valeurs, notamment l'attribution d'une valeur instrumentale.

La deuxième critique de Norton s'attaque à la tendance qu'ont les théoriciens de la valeur intrinsèque de la nature à vouloir protéger à tout prix l'ensemble des individus composant une espèce au lieu de se soucier des processus naturels et de leur place dans l'écosystème. Dans le cas décrié par Norton, la valeur intrinsèque devient un prétexte pour conserver un état précis et figé du monde naturel. Cette préoccupation de Norton est tout à fait légitime et nous ne pouvons pas nier que tel est effectivement le cas chez certains environmentalistes de la valeur intrinsèque. Néanmoins, une vision bio-empathique utilisant une forme inhérente de la valeur intrinsèque échappe à ce problème. En effet, comme nous venons de le voir, la valeur inhérente des espèces non humaines repose sur une extension de l'empathie humaine à l'ensemble de la communauté biotique. Cette vision des choses ne se concentre pas sur la préservation de chaque entité composant une espèce, mais sur une attitude morale que nous devons observer dans nos

interactions avec le reste du vivant. La valeur inhérente des autres espèces n'exclut de la réflexion ni les autres caractéristiques et valeurs du monde naturel ni les processus naturels au cœur des écosystèmes. C'est après tout à partir de l'interrelation et de la co-dépendance entre les espèces au sein de notre biosphère que peut surgir l'empathie et le sentiment d'appartenance à la même communauté biotique chez les êtres humains car ces deux états évoluent au fil du temps en congruence avec le monde naturel. Une éthique basée sur la valeur intrinsèque inhérente des espèces s'adapte au monde, à son évolution, et ne tombe donc pas dans le travers craint par Norton.

La troisième critique de Norton soutient qu'une approche de la valeur intrinsèque revient ultimement à affirmer que seule cette valeur mérite d'influencer nos décisions en matière d'enjeux environnementaux. Or, tel n'est pas nécessairement le cas : le rôle que prend la valeur intrinsèque inhérente dans l'approche bio-emphatique de Callicott est celui d'un point de référence transculturel. En ce sens, c'est un élément additionnel dont nous devons tenir compte dans la prise de décision en environnement ne voulant pas dire pour autant que l'on exclue les autres éléments de notre réflexion. Nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sur cette question (p.73) pour montrer que la valeur intrinsèque peut jouer un rôle complémentaire dans une démarche éco-pragmatique, et du coup écarter définitivement la crainte d'un hégémonisme de la valeur intrinsèque formulée par Norton. Quant à la quatrième critique voulant qu'une approche de la valeur intrinsèque ne puisse pas s'adapter aux particularités locales, nous verrons plus loin (p.68 à 70) les avantages qui découlent de son usage à travers l'approche «orchestrale» pour faire face aux enjeux de la diversité culturelle.

### 3.3 La pertinence de l'approche de la valeur intrinsèque de la nature

L'un des objectifs de ce chapitre est de montrer que la notion de valeur intrinsèque de la nature apporte une contribution positive aux réflexions en environnement et que son usage règle

certaines problèmes de l'approche pragmatique. Or, Anthony Weston, un philosophe éco-pragmatiste, soutient au contraire que la notion de valeur intrinsèque peut nuire à une vision juste et à une compréhension charitable des différentes parties impliquées dans un débat sur un enjeu en environnement<sup>97</sup>. Norton exprime une crainte similaire à celle de Weston dans son livre *Sustainability*<sup>98</sup>. Il est pour lui primordial que les débats en environnement ne dégénèrent pas en un conflit portant sur le sens des mots en lieu et place de la quête d'une politique environnementale éclairée et supportée par les groupes impliqués<sup>99</sup>. Il faut comprendre que cette crainte de Norton provient de son expérience comme consultant à l'EPA (Environmental Protection Agency) où il a observé les effets néfastes du phénomène de la «balkanisation» des disciplines<sup>100</sup>. Les différents groupes concernés, en usant d'un langage et de concepts différents, finissent par ne prêter attention qu'aux positions qui vont employer ce même langage avec pour résultat que tous et chacun demeure aveugle aux autres points de vue que le leur. Ainsi, la mise en place de politiques consensuelles en environnement ne peut progresser. Il faut dire que cette crainte n'est pas dénuée de fondements. Norton nous parle dans ce sens de son expérience à l'EPA, et ce n'est certainement pas la seule institution ou les seules factions qui, ne partageant pas les mêmes méthodes, valeurs et objectifs vont s'enfermer dans leurs schèmes de pensée sans accorder de crédibilité aux autres perspectives que la leur. Cependant, l'impasse n'est pas nécessairement inévitable. Une des clés pour éviter ce genre de situation est d'instaurer un processus d'échange et de consultation systématique entre les différents groupes impliqués dans une question et rendre du coup essentielle l'élaboration d'une position commune à la prise de

---

<sup>97</sup> LIGHT, Andrew. «Environmental Pragmatism as Philosophy or Metaphilosophy? On the Weston-Katz Debate», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.331

<sup>98</sup> NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». The University of Chicago Press, 578 p.

<sup>99</sup> Idem p.130

<sup>100</sup> Idem p.23



décision. Comme nous l'avons vu au premier chapitre (p.15), c'est justement ce que proposent les éco-pragmatistes face à ce problème. Or, à la différence de ces derniers – qui veulent baser cet échange sur les valeurs locales des communautés concernées – nous pensons que la notion de valeur intrinsèque inhérente telle que présentée précédemment peut contribuer à établir le dialogue entre les différents groupes en fournissant une base commune à la discussion. En effet, le concept de valeur intrinsèque de la nature ne mène pas inexorablement aux divisions que craignent les pragmatistes. La valeur intrinsèque inhérente que l'être humain perçoit dans la nature est issue du même processus qui a guidé l'évolution du sentiment d'empathie chez notre espèce. Si Leopold a vu juste et que l'extension continue de l'empathie humaine au cours de l'histoire poursuit son œuvre de manière à couvrir non plus uniquement la communauté humaine mais bien la communauté biotique, alors à l'instar de Callicott, nous pouvons conclure que la reconnaissance de la valeur intrinsèque inhérente des autres espèces peut constituer une base de discussion entre les êtres humains aux intérêts et aux positions par ailleurs divergents.

La reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature est plus répandue et plus intuitive qu'il n'y paraît pour la population en général qui, sans pouvoir désigner en tant que tel le concept – faute de connaissances adéquates – va néanmoins exprimer des idées qui reviennent à reconnaître la valeur intrinsèque de la nature. W.F Butler et T.G Acott, dans leur publication de 2007, *An Inquiry Concerning the Acceptance of Intrinsic Value Theories of Nature*, vont s'intéresser, à l'aide d'une étude empirique, à l'étendue et à l'influence du concept de la valeur intrinsèque de la nature au-delà du cercle restreint des philosophes en éthique environnementale. Pour ce faire, l'étude se concentre sur les vingt organisations gérant la plus grande superficie de terre en Angleterre. Douze de ces organisations ont un but lié à la protection environnementale et les huit restantes poursuivent d'autres buts. Un individu représentatif de chaque organisation a ensuite été sélectionné pour répondre à un ensemble de questions en entrevue. Puisqu'il n'était

pas garanti que les croyances du répondant correspondraient à celles de son organisation, on demanda au participant de répondre à des questions tant à partir de leur expérience personnelle que de la vision de leur organisation<sup>101</sup>. Les résultats sont frappants, pas moins de 80% des répondants ont donné des réponses permettant d'affirmer qu'ils croient profondément qu'il y a une valeur intrinsèque de la nature. De même, 70% des répondants affirment ressentir un devoir envers la Terre et la vie sauvage<sup>102</sup>. Pourtant, ces mêmes répondants n'étaient que 30% à croire que leur organisation intégrait dans ses politiques la valeur intrinsèque de la nature et 40% à penser que leur organisation ressentait le besoin de respecter un tel devoir<sup>103</sup>. À partir de tels résultats, les auteurs de l'étude concluent que les arguments anthropocentriques sont perçus comme plus convaincants sur les plans institutionnel et public, comme le soutient Norton, mais que la notion de valeur intrinsèque de la nature est comprise implicitement et partagée par une majorité d'intervenants. Ces résultats, qui s'ajoutent à ceux d'autres études empiriques, nous permettent de croire que la notion de valeur intrinsèque de la nature n'est pas restreinte au domaine de l'éthique environnementale<sup>104</sup>. Les résultats de cette étude ne nous permettent pas de généraliser cette appropriation de la valeur intrinsèque de la nature à l'ensemble des intervenants dans la gestion des territoires terrestres puisque l'étude ne couvre après tout que l'Angleterre. Cependant, cette étude nous permet au moins d'affirmer qu'il n'y a pas non plus de présomption empirique à l'effet que la valeur intrinsèque de la nature est incompréhensible au sein de la population. Bien sûr, la compréhension de la valeur intrinsèque de la nature et ses manifestations peuvent faire l'objet de variations chez les multiples cultures humaines. Dans ce contexte, il serait intéressant d'étudier sa compréhension au sein de populations non occidentales. Dans la

---

<sup>101</sup> BUTLER, W. F et ACOTT, T. G (2007). «An Inquiry Concerning the Acceptance of Intrinsic Value Theories of Nature», *Environmental Values*, Vol.16, #2, p.155-156

<sup>102</sup> *Idem* p.165

<sup>103</sup> *Idem*

<sup>104</sup> *Idem* p.166

mesure où la valeur intrinsèque de la nature est majoritairement comprise et acceptée dans la population, il peut devenir raisonnable de prendre celle-ci comme base commune à la discussion entre les divers groupes d'intérêt impliqués, ou à tout le moins en tenir compte, pour chaque question environnementale, et ce, même d'un point de vue pragmatique.

Nous sommes revenus à plusieurs reprises dans ce mémoire sur la nécessité d'établir une base commune à la discussion en éthique environnementale. Ce besoin est rendu d'autant plus criant par l'existence de nombreux enjeux environnementaux ayant une cause et un impact qui dépasse les limites d'une seule communauté. En effet, les enjeux environnementaux ne peuvent pas être circonscrits par les frontières géopolitiques humaines. Par exemple, une espèce en danger ne restera pas nécessairement confinée dans la zone protégée accordée par un pays. Ainsi, une espèce migratoire qui est protégée dans une région mais chassée intensivement dans l'autre ne serait pas réellement protégée de l'extinction. La zone de répartition naturelle d'une espèce peut s'étendre sur plusieurs frontières et entrer en relation avec un grand nombre de cultures humaines qui auront chacune un ensemble de traditions et d'attitudes qui leur sont propres face à leur environnement et les espèces non humaines qui occupent ce territoire. Sans compter que la protection de certaines espèces en danger de disparition n'est pas le seul enjeu en environnement qui ne peut être réglé localement. D'autres problèmes nécessitent la coopération de plusieurs pays pour être résolus, pensons notamment aux changements climatiques, à la surpêche et à l'acidification des océans. Pour tous ces enjeux, les actions d'un seul pays ne suffisent pas pour apporter une solution durable au problème soulevé. Dans ces circonstances, il est impératif que l'éthique environnementale soit multiculturelle, soutient Callicott dans son texte *Multicultural Environmental Ethics*<sup>105</sup>. La prise en compte de cette diversité culturelle ne devrait cependant pas faire oublier la nécessité de réconcilier d'une manière ou d'une autre les différentes positions

---

<sup>105</sup> CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4, p.78

éthiques issues de la multiplicité des cultures humaines, car «Precisely because environmental problems cross religious and cultural boundaries, we need to achieve coherence and coordination among the conservation policies inspired and guided by the multicultural environmental ethics now taking shape.»<sup>106</sup>. Il existe trois types d'approche répondant à ce problème, explique Callicott : l'approche écologique, l'approche hégémonique et l'approche orchestrale. L'approche écologique, qui consiste à laisser chaque pays mettre en place des politiques environnementales basées sur leur culture dans l'espoir que, au fil du temps, un équilibre se forme naturellement entre les diverses politiques de protection, se voit rejetée par Callicott pour son manque de stabilité. Il est donc incertain que cette approche puisse véritablement instaurer un équilibre entre les politiques de protection environnementale en l'absence de mécanisme à cet effet.

L'approche hégémonique, quant à elle, est une approche de type « top down » qui ne fait aucun compromis. Elle repose implicitement sur une forme d'impérialisme culturel qui reconduit les intérêts des élites politiques et économiques dominantes (très probablement occidentales dans le monde actuel). L'approche hégémonique présuppose une « réalité objective » convergeant avec une perspective culturelle unique à partir de laquelle toutes les autres questions doivent être appréhendées. Les autres perspectives culturelles sont en position de subordination et leurs apports sont relégués dans la sphère des superstitions et du mythe<sup>107</sup>. Callicott rejette l'approche hégémonique qu'il qualifie d'arrogante et répressive.

Finalement, l'approche orchestrale, qui évite le chaos désorganisé de l'approche écologique et l'ethnocentrisme de l'approche hégémonique est la solution avancée par Callicott. Pour pouvoir articuler l'approche orchestrale, Callicott fait le constat suivant : l'humanité, bien que

---

<sup>106</sup> CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4, p.78

<sup>107</sup> Idem p.82

culturellement diversifiée, reste une seule et même espèce<sup>108</sup>. Les différences constatées entre les différentes communautés culturelles ne devraient pas obscurcir les points communs que les êtres humains partagent. Pour pouvoir orchestrer une approche cohérente dans la mise en place de politiques environnementales au niveau mondial, Callicott suggère qu'il faut d'abord articuler une éthique environnementale globale basée sur un lien commun entre les cultures, pour ensuite rattacher, à l'aide de ce point commun, cette éthique globale aux multiples spécificités des cultures locales<sup>109</sup>. L'approche orchestrale permet d'unifier les cultures vers un but commun en éthique environnementale tout en respectant leur spécificité respective. En cela, elle est à mi-chemin entre l'approche écologique et l'approche hégémonique. Le lien utilisé par l'approche orchestrale pour établir une éthique environnementale globale qui s'adaptera ensuite aux multiples cultures humaines se trouve être le discours scientifique, soutient Callicott : «If an environmental ethic could be grounded in science, it would be universally intelligible and acceptable, at least among all the denizens of the global village, as we enter the third millenium.»<sup>110</sup>. Selon Callicott, l'éthique de la terre de Leopold et l'approche bio-empathique dans laquelle nous pouvons l'inscrire sont justement ancrées dans le discours scientifique et pourraient jouer ce rôle de chef d'orchestre en éthique environnementale. En effet, la notion de valeur intrinsèque inhérente, qui repose sur l'évolution du sentiment d'empathie chez notre espèce, permet d'unifier toutes les cultures entre elles par son universalité. Rappelons que la capacité humaine à ressentir de l'empathie est une chose qui transcende les cultures, car son origine se trouve dans la sélection naturelle ayant guidé l'évolution de l'être humain selon la lecture que Callicott nous présente de Darwin. Une approche bio-empathique permettant d'expliquer la valeur intrinsèque inhérente des espèces non humaines est donc adéquate pour

---

<sup>108</sup> CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4 p.85

<sup>109</sup> Idem

<sup>110</sup> Idem

unifier la multiplicité des éthiques environnementales issues des différentes cultures humaines. Callicott souligne ainsi : «We are different and also the same. Can we not correspondingly, therefore, have many different culturally specific environmental ethics and one global ecological ethic to unite and orchestrate them? »<sup>111</sup>. La vision de Callicott est celle d'une codépendance entre d'un côté les éthiques locales et, de l'autre côté, l'éthique globale qui, en s'influençant mutuellement, crée une relation de partenariat et non de domination. Contrairement à ce que craint Norton, une éthique qui utilise la notion de valeur intrinsèque de la nature peut s'adapter aux particularités de chaque communauté. En ce sens, cette notion n'est pas nécessairement incompatible avec une approche pragmatiste à partir du moment où celle-ci accepte la relation de codépendance qui s'établit avec une éthique globale orchestrant l'interrelation des différentes éthiques locales.

Mais pour Andrew Light, la solution de Callicott reste un facteur potentiel de division entre les différents groupes concernés. Une vision pragmatique fondée sur l'acceptation de la multiplicité des approches en environnement n'entraîne aucune division puisqu'elle laisse chaque communauté agir comme elle l'entend nous dit Light.<sup>112</sup> Ce dernier a raison de soutenir que le pragmatisme laisse une plus grande marge de manœuvre aux cultures locales dans la mise en place de politiques environnementales propre à leurs valeurs. Cependant, l'approche de Callicott nous semble préférable en ce qu'elle fait un compromis acceptable entre le respect de toutes les cultures et la nécessité d'apporter une réponse à des enjeux globaux ne pouvant être réglés localement. Une approche basée sur la valeur intrinsèque inhérente des espèces non humaines permet de faire face à l'enjeu que constitue la diversité culturelle humaine en fournissant une

---

<sup>111</sup> CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4, p.95

<sup>112</sup> LIGHT, Andrew. «Environmental Pragmatism as Philosophy or Metaphilosophy? On the Weston-Katz Debate», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, p.334

base commune permettant de coordonner les efforts humains face à des enjeux globaux en environnement, et ce, tout en laissant la place à l'expression de chaque culture.

Avant d'aborder l'importante question d'une possible conciliation entre la notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces non humaines et une démarche pragmatique en éthique environnementale, il nous reste à voir un dernier point qui, malgré son aspect spéculatif, soulève des questions intéressantes. Jusqu'à présent, tous les aspects éthiques que nous avons abordés dans notre relation avec le reste du vivant se sont concentrés sur la vie terrestre – comment pourrait-il en être autrement puisque telle est la seule vie que nous connaissons encore aujourd'hui? Les différentes approches en éthique environnementale se sont donc originellement développées en ayant exclusivement à l'esprit la vie terrestre dans l'articulation des principes devant gouverner nos interactions avec le vivant. L'exobiologie et l'exploration spatiale sont des domaines qui touchent autant à la science qu'à la science-fiction. Comme le souligne Callicott, malgré les spéculations théoriques qui nous laissent supposer qu'il existe bel et bien de la vie ailleurs dans notre galaxie et peut-être même dans notre système solaire, nous n'avons pas encore pu la découvrir<sup>113</sup>. Dans ces conditions, un éco-pragmatiste pourrait considérer une discussion portant sur ce sujet comme inutile dans le contexte actuel en accaparant – tout comme le fait la valeur intrinsèque – les efforts des environmentalistes. Or, la question de l'attitude à adopter face à des espèces vivantes extraterrestres ou à leur présence potentielle (soit-elle un simple organisme monocellulaire) est d'une plus grande actualité qu'il n'y paraît.

En effet, en octobre 2015, la découverte de traces d'eau sur Mars a mis en exergue l'inadéquation d'une décision qu'avait prise la NASA de ne pas complètement stériliser son robot "*Curiosity*" préalablement à son envoi sur Mars et ce, pour des raisons d'économies

---

<sup>113</sup> CALLICOTT, J. Baird. «Moral Considerability and Extraterrestrial Life» dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.258

budgétaires<sup>114</sup>. Sous peine de risquer une contamination de l'environnement local et l'extinction d'une espèce inconnue, ce dernier n'a pu s'approcher des traces d'eau détectées par satellite. Aussi, nul besoin d'avoir recours à un scénario de science-fiction pour concrétiser les enjeux environnementaux et éthiques découlant des débuts de l'exploration spatiale humaine. Erin Moore et Robert Frodeman résumant les enjeux soulevés par l'exploration spatiale dans leur texte *Separated at Birth, Signs of Rapprochement: Environmental Ethics and Space Exploration* et concluent que les questions éthiques soulevées méritent d'être traitées pour déterminer la façon d'agir le moment venu<sup>115</sup>. Callicott, pour sa part, doute de l'éventuelle découverte d'une forme de vie extraterrestre par l'être humain, mais soutient que la question mérite d'être étudiée en raison du changement de perspective qu'elle peut induire à travers ce type de réflexion dans notre relation à la vie terrestre<sup>116</sup>. Tout comme il l'a fait pour la notion d'espèce, Callicott commence par se demander comment expliquer que l'éventuelle éradication d'une forme de vie extraterrestre paraisse instinctivement moralement condamnable. Confrontée à une forme de vie extraterrestre, l'éthique de la terre de Leopold se retrouve hors de son élément. En effet, cette dernière se base sur le sentiment d'appartenance à une même communauté biotique et sur l'interdépendance des espèces composant celle-ci. Or, une espèce extraterrestre ne fait pas partie de cette communauté biotique et l'éthique de la terre de Leopold n'a conséquemment absolument rien à dire à son sujet : ne pouvant condamner ou approuver son éventuelle destruction par l'être humain<sup>117</sup>. La solution, nous dit Callicott, passe par l'usage d'un anthropocentrisme faible tel que

---

<sup>114</sup> MELVIN, Joshua et Marlowe Hood. «La NASA contrariée dans ses recherches par les microbes de son robot», *La Presse*, 1 octobre 2015, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/sciences/astronomie-et-espace/201510/01/01-4905744-la-nasa-contrariee-dans-ses-recherches-par-les-microbes-de-son-robot.php> (page consulté le 10 février 2016).

<sup>115</sup> MOORE, Erin et Robert Frodeman (2008). «Separated at Birth, Signs of Rapprochement: Environmental Ethics and Space Exploration», *Ethics and the Environment*, Vol.13, #1, p.147

<sup>116</sup> CALLICOTT, J. Baird. «Moral Considerability and Extraterrestrial Life» dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.260

<sup>117</sup> Idem p.262



le comprend Norton qui stipule que certaines expériences humaines sont meilleures que d'autres en ce qu'elles permettent d'améliorer et d'élargir la conscience humaine. La découverte et l'étude d'une forme de vie extraterrestre remplit assurément ce critère, selon Callicott, et une approche anthropocentrique faible permettrait donc de palier aux défis que posent notre éventuelle interaction avec une forme de vie extraterrestre<sup>118</sup>. Cette analyse de Callicott ne couvre cependant pas complètement la réponse que pourrait apporter une approche bio-empathique à l'enjeu discuté. En effet, une telle approche pourrait s'appliquer à la vie extraterrestre en étendant une fois de plus notre cercle d'empathie non plus à notre seule communauté biotique, mais à l'ensemble des communautés biotiques pouvant exister dans notre univers. Cette solution n'est pas en soi parfaite car elle suppose un élargissement de notre empathie qui n'a pas encore été observé. Cependant si l'on combinait ce critère à une forme d'anthropocentrisme faible telle qu'envisagée par Norton, les formes de vie extraterrestre se trouveraient davantage protégées contre d'éventuels abus de l'espèce humaine.

### 3.4 L'union de la valeur intrinsèque inhérente des espèces et de l'approche pragmatique

Nous avons soutenu – et espérons le démontrer – que la valeur intrinsèque de la nature a bien sa place en éthique environnementale. Mais, est-ce que cette place implique nécessairement un affrontement avec l'approche pragmatique? Les critiques que nous avons adressées dans ce mémoire contre certains aspects de l'approche pragmatique ont, dans tous les cas, précisé comment l'utilisation de la notion de la valeur intrinsèque de la nature pouvait palier aux problèmes identifiés. Or, ces solutions ne nécessitent pas nécessairement un rejet de l'approche pragmatique, mais tout simplement une réforme de certaines de ses caractéristiques pour y inclure, plutôt que de la rejeter, la notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces. Nous

---

<sup>118</sup> CALLICOTT, J. Baird. «Moral Considerability and Extraterrestrial Life» dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, p.265

soutenons l'utilité de la notion de la valeur intrinsèque de la nature en éthique environnementale. Cependant, l'approche pragmatique possède d'indéniables avantages, comme nous l'avons souligné au premier chapitre. Aussi, dans la mesure où les pragmatistes acceptent de mettre de côté leur rejet de la valeur intrinsèque de la nature, l'affrontement entre ces deux courants éthiques n'aurait pas lieu d'être. Même si l'approche pragmatique vise les ententes communes et la mobilisation d'actions à partir des valeurs locales, rien n'empêche d'inscrire ces actions locales dans une perspective globale à l'aide de la valeur intrinsèque de la nature. Il ne s'agirait certes plus de la version de l'éco-pragmatisme originale telle que défendue par Norton, Weston et Light – qui insistent pour écarter la valeur intrinsèque de la discussion –, mais nous pourrions néanmoins conserver plusieurs idées importantes du pragmatisme. Du point de vue d'un défenseur de la notion de la valeur intrinsèque de la nature, l'affrontement n'est donc pas inévitable. Cependant, qu'en est-il du point de vue d'un pragmatiste? Il semblerait que certains pragmatistes, confrontés à des difficultés liées à leur approche, vont se montrer plus ouverts aux discussions ontologiques et à l'usage de la notion de la valeur intrinsèque de la nature. Tel est le cas de Willis Jenkins, philosophe partisan de l'approche pragmatique qui, dans son texte *Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform*<sup>119</sup>, va défendre l'usage combiné d'une approche pragmatique et de la valeur intrinsèque de la nature en éthique environnementale. Cet usage de ce qu'il nomme les approches de type «cosmologique»<sup>120</sup> – terme utilisé pour désigner tout le discours des valeurs et autres réflexions ontologiques en éthique environnementale, incluant la notion de la valeur intrinsèque de la nature – dans une approche pragmatique est justifié par deux éléments, nous dit Jenkins.

---

<sup>119</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, pp. 51-74.

<sup>120</sup> Ce terme est utilisé pour désigner tout le discours des valeurs et autres réflexions ontologiques en éthique environnementale, incluant la notion de valeur intrinsèque de la nature.

Le premier de ces éléments se trouve être l'existence en environnement de ce que l'on appelle des «wicked problems» auxquels une approche purement pragmatique comme celle de Norton a du mal à répondre<sup>121</sup>. Les «wicked problems» sont des problèmes dont la nature changeante et l'étendue considérable font en sorte qu'ils ne peuvent être appréhendés et résolus localement. Ainsi, la question des changements climatiques, de la perte massive de la biodiversité terrestre, de l'acidification des océans et, plus généralement, toute question liée à la notion de durabilité (sustainability) en environnement sont des «wicked problems». Une approche pragmatique se trouve bien souvent impuissante face à ces enjeux, car ces derniers ne peuvent être réglés par les actions isolées et divergentes et non cohérentes des diverses communautés humaines. Ce constat de Jenkins rejoint celui que nous avons fait précédemment, à savoir que l'on ne peut pas régler un problème global en appliquant uniquement une multitude de solutions locales désorganisées. De plus, les «wicked problems» peuvent, dans certains cas, tirer leur origine de la culture dominante. Puisque l'évolution d'une société est en grande partie déterminée par la culture dominante de cette dernière, il est possible que l'existence d'un problème environnemental soit causée par la manière dont cette culture interagit avec la nature. Dans ces circonstances, l'approche pragmatique – qui met en place des politiques basées sur les valeurs communes issues de la culture d'une communauté – peut échouer à proposer des solutions appropriées faute de la capacité à se sortir du schème de pensée propre au courant dominant d'une culture. Ce qui fait dire à Jenkins: «When overwhelming sustainability problems make it appear that moral culture must change extensively, then a cosmological strategy in which innovative ideas can lead to new patterns of cultural action will seem most attractive»<sup>122</sup>. Une approche de

---

<sup>121</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, p.63

<sup>122</sup> Idem p.52

type cosmologique permet de ne pas rester prisonnier des éléments culturels ayant mené au problème et de répondre globalement aux enjeux environnementaux.

Le deuxième élément justifiant l'usage d'une approche cosmologique est en relation avec les citoyens ou les communautés marginalisées. Ces dernières, souvent victimes des problèmes environnementaux engendrés par la culture dominante ont, de par leur situation sociale, des raisons de douter que le consensus issu de la culture au sein de laquelle ils ont été marginalisés produise des politiques équitables envers elles<sup>123</sup>. Dans de telles situations, une approche cosmologique, en repensant les valeurs devant guider la mise en place de nos politiques environnementales, peut contribuer à redonner du pouvoir aux communautés marginalisées qui, autrement, risqueraient d'être une fois de plus laissées pour compte, soutient Jenkins. Ce dernier observe d'ailleurs que Norton lui-même peut faire place à une vision alternative du monde puisqu'il laisse entendre qu'une approche cosmologique peut, en quelques occasions, constituer un outil culturel permettant d'éclaircir un problème en reformulant le cadre théorique entourant un enjeu<sup>124</sup>. De plus, la notion de créativité naturelle soutenue par Norton que nous avons vu au premier chapitre de ce mémoire (p.22) semble trouver son origine dans la nécessité que nous avons identifiée d'unir les communautés humaines sous une bannière commune en éthique environnementale. Ce dernier va même jusqu'à soutenir que cette notion peut être mieux placée que la notion de valeur intrinsèque de la nature pour cette tâche, car elle s'adresserait directement à la source de la valeur que nous attribuons au monde naturel et non aux valeurs individuelles des personnes<sup>125</sup>. La notion de créativité naturelle semble pourtant rejoindre celle de la valeur intrinsèque inhérente de la nature; si ces dernières ne sont pas identiques, elles restent à tout le

---

<sup>123</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, p.66

<sup>124</sup> Idem p.68

<sup>125</sup> NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, p.1039

moins compatibles dans leurs discours. Cela nous montre que Norton lui-même n'est pas insensible à la nécessité d'accommoder un autre type de réflexion dans une démarche pragmatique en éthique environnementale.

Ainsi, pour réussir à faire face à l'ensemble des problèmes environnementaux, l'approche pragmatique ne doit pas rejeter l'apport des réflexions ontologiques issues de ce que Jenkins qualifie d'approches cosmologiques. Ce dernier souligne que: «Ecological problems with planetary scales and unprecedented involvements of human power in life processes seem incomprehensible apart from questions of how to understand humanity's place on this planet.»<sup>126</sup> Cette réflexion globale, cette nécessité de dépasser les cultures locales pour être en mesure d'apporter une réponse aux «wicked problems» passe nécessairement par les réflexions ontologiques que voulaient écarter les éco-pragmatistes. De même, la nécessité de reformuler le cadre d'analyse souligne l'utilité de sortir des valeurs existant déjà dans une communauté. La notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces, aux vues des arguments que nous avons présentés dans ce mémoire, semble être en mesure de jouer le rôle que désire Jenkins en complément d'une approche qui resterait pragmatique. Ce dernier conclura «Working from specific problems with the moral values resident in a community (the pragmatist counsel) need not rule out transformative cultural reform (the cosmological hope).»<sup>127</sup> Une approche peut donc rester purement pragmatique pour traiter de problèmes locaux, et ce, tout en acceptant d'étendre ses perspectives grâce à l'apport des réflexions ontologiques telles que celles de la valeur intrinsèque inhérente des espèces lorsque la situation le requiert. C'est même, tout à son avantage.

---

<sup>126</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, p.69

<sup>127</sup> Idem p.70

### 3.5 La valeur intrinsèque de la nature comme solution au problème de la tempête morale parfaite causé par les changements climatiques

Un dernier élément nous permet de soutenir que la valeur intrinsèque de la nature a un rôle important à jouer en éthique environnementale. Ce dernier point porte sur l'incapacité apparente de notre espèce à réagir efficacement à l'enjeu des changements climatiques. Le problème des changements climatiques nous a permis jusqu'à présent d'exemplifier les difficultés que rencontre une approche purement pragmatique en éthique environnementale. Stephen M. Gardiner consacre son livre *A Perfect Moral Storm, The Ethical Tragedy of Climate Change*<sup>128</sup> aux défis éthiques que représentent les changements climatiques pour l'être humain. Ce dernier soutient tout au long de son livre que «The peculiar features of the climate change problem pose substantial obstacles to our ability to make the hard choices necessary to address it. Climate change is a perfect moral storm. One consequence of this is that, even if the difficult ethical questions could be answered, we might still find it difficult to act. For the storm makes us extremely vulnerable to moral corruption»<sup>129</sup>. Gardiner examine ensuite avec un luxe de détails chaque élément créant la tempête parfaite que représentent les changements climatiques pour l'être humain. Sans entrer dans l'analyse détaillée de Gardiner, soulignons rapidement que cette tempête morale parfaite résulte de la convergence de trois tempêtes séparées : la tempête globale, la tempête intergénérationnelle et la tempête théorique. La tempête globale résulte du fait que la question des changements climatiques ne peut être envisagée localement : les pollueurs ne sont pas nécessairement les personnes affectées et vice versa. Les actions d'un pays ne peuvent donc rien contre le problème et contre l'incapacité des institutions existantes à imposer une action commune. La tempête intergénérationnelle résulte, quant à elle, du fait que la pollution exercée

---

<sup>128</sup> GARDINER, Stephen M. (2011). «A Perfect Moral Storm, The Ethical Tragedy of Climate Change», New York, Oxford University Press, 495p.

<sup>129</sup> Idem p.22

par une génération ne va pas l'affecter pleinement. Chaque génération en vient donc à profiter au maximum des ressources à sa disposition en transférant le problème à la suivante. Finalement, la tempête théorique provient de l'inadéquation des théories morales traditionnelles en ce qui concerne les obligations d'une génération envers la suivante. Cette inadéquation laisse libre cours au problème de la corruption morale qui fournit à chaque génération les outils nécessaires pour éviter de lutter contre les changements climatiques, et ce, tout en se dissociant du poids moral de cet abandon. C'est la combinaison de tous ces facteurs qui font du problème des changements climatiques une tempête morale parfaite.

Le défi constitué par la tempête morale parfaite que décrit Gardiner illustre bien le fait que l'être humain ne semble simplement pas être en mesure de réagir intuitivement à des situations à long terme. Jenkins ira même jusqu'à dire que certaines menaces semblent simplement dépasser les capacités d'une culture à reconnaître l'existence du problème en question. Or, cette reconnaissance est un prérequis essentiel à la mise en route d'un processus pragmatique<sup>130</sup>. Dans ces circonstances et devant le problème des changements climatiques, nous ne pouvons donc pas nous contenter d'ajouter diverses initiatives locales suivant un processus de consultation éco-pragmatique. L'utilisation de la notion de valeur intrinsèque de la nature, en plus de fournir une base commune à partir de laquelle il serait possible de guider nos actions au plan mondial, permet d'éviter les questions de justice intergénérationnelle. En effet, la notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces permet de justifier la réduction de la pollution atmosphérique sur la base de la génération présente : chaque génération se doit de respecter ses co-partenaires biotiques en s'assurant de la sauvegarde de l'environnement terrestre au sein duquel nous évoluons tous. Les politiques guidées par ce principe n'ont pas besoin de faire appel à notre devoir envers la

---

<sup>130</sup> JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, p.64

prochaine génération, mais simplement à notre devoir envers l'ensemble de la communauté biotique existant aujourd'hui.

Tous ces éléments nous portent à soutenir que la notion de valeur intrinsèque de la nature a un rôle important à jouer en éthique environnementale. Ce rôle peut être tenu au sein d'une approche lui étant strictement dédiée, mais peut également trouver sa place au sein d'une approche éco-pragmatique révisée. Notre but n'est pas ici de déterminer dans quel type d'approche celle-ci doit s'exprimer. Nous voulons simplement nous opposer au rejet de cette notion théorique que font certains éco-pragmatistes, qui nous apparaît pourtant comme essentielle en éthique environnementale. Dans tous les cas, l'utilisation de la valeur intrinsèque dans la mise en place de politiques publiques comporte de nombreux avantages et mérite de ce fait d'être considérée.



## **Conclusion**

On pourrait croire de prime abord que ce mémoire, à travers sa critique de l'approche pragmatique, prônerait un rejet pur et simple de cette dernière en éthique environnementale, au profit de l'adoption d'une position basée sur la notion de valeur intrinsèque de la nature. Or, notre critique du pragmatisme vise avant toute chose à réhabiliter la notion de valeur intrinsèque de la nature comme un outil pertinent à la formulation de politiques environnementales. La thèse principale qui a guidé l'écriture de ce mémoire est que la notion de valeur intrinsèque de la nature peut jouer un rôle essentiel en éthique environnementale en fournissant une base commune à partir de laquelle nous pouvons penser et coordonner nos politiques dans ce domaine.

En somme, la notion de valeur intrinsèque de la nature permet d'unifier nos efforts en environnement autour d'un paradigme commun. Unification qui se révèle primordiale devant la nature mondiale de nombreux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face. Il faut cependant reconnaître que les avantages d'une approche basée sur la valeur intrinsèque inhérente des espèces telle qu'articulée par Callicott ne rendent pas pour autant complètement obsolète l'approche éco-pragmatique. Aussi, nous sommes-nous attardés avec intérêt à la proposition de Willis Jenkins qui suggère qu'une approche pragmatique devrait inclure, plutôt que rejeter, des considérations ontologiques telle que la valeur intrinsèque de la nature. Nous ne cherchons pas à rejeter complètement l'approche pragmatique, mais nous rejetons la part du pragmatisme qui soutient que la notion de valeur intrinsèque de la nature cause plus de tort que de bien. La méthode pragmatique peut donc être utilisée pour répondre localement à des enjeux environnementaux, du moment que cette réponse s'inscrit dans une vision globale qui est rendue

possible par l'utilisation de la notion de valeur intrinsèque inhérente des espèces développée par Callicott.

Pour contrer la critique pragmatique de la valeur intrinsèque de la nature, il nous fallait commencer par présenter en détail les principes sous-jacents à ce courant en éthique environnementale. C'est pourquoi le tout premier chapitre de ce mémoire s'est consacré à la présentation des caractéristiques d'une philosophie pragmatique. Pour ce faire, nous avons tout d'abord dégagé trois points communs à la pensée des philosophes adoptant une approche pragmatique. Cette introduction au pragmatisme nous a permis de voir comment ce courant philosophique a pu être repris par la suite dans le domaine de l'éthique environnementale. Nous avons ensuite enchaîné en présentant les principales caractéristiques de cette approche en éthique environnementale. Cette présentation a tout d'abord exposé les défauts que Norton attribue aux théories rivales qui mettent de l'avant la valeur intrinsèque de la nature et l'approche économique pour ensuite présenter les quatre principales caractéristiques d'une position éco-pragmatique. Nous avons finalement vu que Norton, à l'instar des autres philosophes pragmatistes, préconise l'abandon de la notion de valeur intrinsèque en éthique environnementale. Cet abandon serait rendu nécessaire par l'urgence de mettre en place des politiques publiques efficaces face aux enjeux environnementaux actuels. Pour les pragmatistes, la notion de valeur intrinsèque de la nature nous entraîne dans des débats théoriques que nous n'avons pas le luxe de prolonger.

Cette présentation du pragmatisme et de sa critique des théories de la valeur intrinsèque de la nature a permis de poursuivre le développement de l'argumentaire du présent mémoire en consacrant le deuxième chapitre à la critique du pragmatisme en éthique environnementale. À chaque étape de cette critique, nous avons pris soin de montrer comment l'usage de la notion de valeur intrinsèque de la nature pouvait pallier au problème exposé.

Cette démarche a ainsi commencé en abordant le problème de la divergence d'intérêts des groupes impliqués dans le processus de consultation pragmatique. À travers cette problématique, nous avons soutenu que le pluralisme de l'approche pragmatique est plus susceptible de conduire les individus impliqués dans les processus de consultation aux impasses associées à la non-coopération tandis que le monisme de l'approche de la valeur intrinsèque de la nature permet en partie de surmonter ce problème. Par la suite, notre attention s'est concentrée sur l'aspect localiste de l'approche pragmatique. Dans un premier temps, ceci nous a permis de montrer que nous ne pouvons pas véritablement accéder exclusivement aux valeurs d'une communauté puisque ces dernières sont difficiles à distinguer des influences extérieures. Dans ces circonstances, la possibilité de mettre en place un processus véritablement local peut donc être mis en doute. Toujours par rapport au localisme du pragmatisme, nous avons dans un deuxième temps soutenu qu'un repli sur des solutions locales ne peut constituer une réponse adéquate à des enjeux mondiaux. Passant à une critique plus concrète du pragmatisme nous avons présenté la critique que Callicott adresse au pragmatisme concernant l'enjeu du fardeau de la preuve. Callicott soutient qu'une approche pragmatique fait reposer le poids du fardeau de la preuve sur les défenseurs des intérêts non humains alors qu'une approche de la valeur intrinsèque permet de renverser ce fardeau. Finalement, il a été souligné que l'approche pragmatique n'est pas nécessairement plus applicable qu'une approche de la valeur intrinsèque.

Les défauts du pragmatisme ayant été établis, nous avons enfin pu aborder en détail les caractéristiques d'une approche de la valeur intrinsèque qui, tout en réglant les problèmes vus au deuxième chapitre, resterait compatible avec certaines bonnes idées de l'approche pragmatique abordées au premier chapitre. Dans ce troisième et dernier chapitre, nous avons vu les caractéristiques d'une théorie de la valeur intrinsèque inhérente des espèces telle que la conçoit Callicott au sein d'une approche bio empathique. Partant de ces développements, nous avons

présenté des réponses aux quatre critiques pragmatiques énoncées au premier chapitre. Le concept de valeur intrinsèque de la nature n'est donc pas le facteur de division que craignent les pragmatistes. En fait, la valeur intrinsèque inhérente des espèces peut servir à orchestrer une approche mondiale en environnement tout en respectant les cultures locales. Finalement, nous avons soutenu que la valeur intrinsèque inhérente des espèces n'est pas incompatible avec une approche pragmatique du point de vue d'un partisan de la valeur intrinsèque et qu'il pouvait en être de même d'un point de vue pragmatique grâce à la contribution de Willis Jenkins. Bien sûr, ce rapprochement requiert que les pragmatistes abandonnent certains points de leur théorie, mais cet abandon est justifié par la nécessité d'apporter une réponse mondiale aux enjeux environnementaux. C'est pour montrer cette nécessité que nous avons finalement utilisé l'analyse que fait Stephen Gardiner du problème des changements climatiques pour souligner le caractère inadéquat d'une approche se contentant d'additionner diverses initiatives locales. Une problématique mondiale nécessite une réponse globale et c'est justement ce que permet l'utilisation de la valeur intrinsèque inhérente des espèces.

Le développement des trois chapitres de ce mémoire nous permet de réitérer que la notion de valeur intrinsèque de la nature joue un rôle important en éthique environnementale et que nous devons résister aux tentatives de l'écarter du débat. Dans ce mémoire, nous avons à la fois démontré qu'il est possible d'associer la notion de valeur intrinsèque de la nature à une approche éco-pragmatique et que cette association est bénéfique en ce qu'elle permet aux deux approches de résoudre mutuellement leurs défauts respectifs. Dans cette perspective, des travaux subséquents auraient tout avantage à articuler concrètement la manière dont cette association peut parvenir à apporter une réponse efficace aux grands enjeux actuels en environnement.

## **Bibliographie**

- BUTLER, W. F et ACOTT, T. G (2007). «An Inquiry Concerning the Acceptance of Intrinsic Value Theories of Nature», *Environmental Values*, Vol.16, #2, pp. 149-168.
- CALLICOTT, J. Baird. «On the Intrinsic Value of Nonhuman Species», dans J. Baird CALLICOTT, dir., «In Defense of the Land Ethic, Essays in Environmental Philosophy», *State University of New York Press*, 1989, pp. 129-155.
- CALLICOTT, J. Baird. «Moral Considerability and Extraterrestrial Life» dans J. Baird Callicott, dir., «In Defense of the Land Ethic: Essays in environmental Philosophy», Albany, *State University of New York Press*, 1989, pp. 249-266.
- CALLICOTT, J. Baird (2001). «Multicultural Environmental Ethics», *Daedalus*, Vol.130, #4, pp. 77-97.
- CALLICOTT, J. Baird (2002). «The Pragmatic Power and Promise of Theoretical Environmental Ethics : Forging a New Discourse». *Environmental Values*, Vol.11, #1, pp. 3-25.
- CROTEAU, Martin. « Le BAPE rend un rapport critique sur le gaz de schiste », *La Presse*, 15 décembre 2014, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201412/15/01-4828417-le-bape-rend-un-rapport-critique-sur-le-gaz-de-schiste.php>  
(Page consultée le 2 décembre 2015)
- Earth Charter [En ligne], <http://earthcharter.org/discover/what-is-the-earth-charter> (page consultée le 4 novembre 2015)
- GARDINER, Stephen M. (2011). «A Perfect Moral Storm, The Ethical Tragedy of Climate Change», New York, *Oxford University Press*, 495p.
- GASKINS, Richard H (1992). «Burdens of proof in modern discourse». Yale University Press, 362 p.

- JENKINS, Willis (2011). «Environmental Pragmatism, Adaptive Management, and Cultural Reform», *Ethics & the Environment*, Vol.16, #1, pp. 51-74.
- KATZ, Eric. «Searching for Intrinsic Value : Pragmatism and Despair in Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 307-318.
- LIGHT, Andrew. «Compatibilism in Political Ecology», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 161-184.
- LIGHT, Andrew. «Environmental Pragmatism as Philosophy or Metaphilosophy? On the Weston-Katz Debate», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996. pp. 325-338
- MELVIN, Joshua et Marlowe Hood. «La NASA contrariée dans ses recherches par les microbes de son robot», *La Presse*, 1 octobre 2015, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/sciences/astronomie-et-espace/201510/01/01-4905744-la-nasa-contrariee-dans-ses-recherches-par-les-microbes-de-son-robot.php> (page consulté le 10 février 2016).
- MOORE, Erin et Robert Frodeman (2008). «Separated at Birth, Signs of Rapprochement: Environmental Ethics and Space Exploration», *Ethics and the Environment*, Vol.13, #1, pp. 135-151.
- NORTON, B. G. (1984). «Environmental Ethics and Weak Anthropocentrism». *Environmental Ethics*, vol. 6, pp. 131-146.
- NORTON, B. G. «Integration or Reduction: Two Approaches to Environmental Values», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 105-138.

- NORTON, B. G. (2000). «Biodiversity and Environmental Values: in Search of a Universal Earth Ethic». *Biodiversity & Conservation*, Vol.9, pp. 1029-1044.
- NORTON, B. G. (2005). «Sustainability, A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management». *The University of Chicago Press*, 578 p.
- PARKER, Kelly A. «Pragmatism and Environmental Thought», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 21-37.
- SCHIAPPA, Edward. «Towards a Pragmatic Approach to Definition: “Wetlands” and the Politics of Meaning», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 209-230.
- SHIELDS, Alexandre. «Ottawa favorise le pétrole au détriment des baleines», *Le Devoir*, 23 avril 2014, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/406224/pipeline-northern-gateway-ottawa-favorise-le-petrole-au-detriment-des-baleines> (Page consultée le 28 novembre 2015)
- THOMPSON, Paul. B. «Pragmatism and Policy : The Case of Water», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 187-208.
- WENAR, Leif. «John Rawls», *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Winter 2013 Edition, Edward N. Zalta (ed.), [En ligne], <http://plato.stanford.edu/archives/win2013/entries/rawls>.
- WESTON, Anthony. «Beyond Intrinsic Value : Pragmatism in Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 285-306.
- WESTON, Anthony. «Before Environmental Ethics», dans Andrew LIGHT et Eric KATZ, dir., «Environmental Pragmatism», London et New York, *Routledge*, 1996, pp. 139-160.